général de ceux qui ne voient la comédie que pour se divertir. »

Tout cela est bien joliment dit, et brillant d'à-propos. Corneille nomme *la Suivante* et il s'agit du *Cid*; tout le monde l'entend bien.

Remarquons la théorie très hardie et à la fois très plausible et très contestable que Corneille hasarde à la fin de cette préface : *le but du théâtre est de plaire au public.* Il dit ailleurs (dans la dédicace de *la Suite du Menteur*) : « Pourvu que les poètes aient trouvé le moyen de plaire, ils sont quittes envers leur art ». Cette franchise nous choque bien un peu; mais il faut convenir que tous les grands poètes dramatiques du XVIIe siècle ont pensé, ont parlé de la même façon sur ce point. C'est Molière, dans la *Critique de l'École des femmes* : « Vous êtes de plaisantes gens avec vos règles dont vous embarrassez les ignorants et nous étourdissez tous les jours.... Je voudrois bien savoir si la grande règle de toutes les règles n'est pas de plaire, et si une pièce de théâtre qui a attrapé son but n'a pas suivi un bon chemin. » C'est Racine dans la *Préface* de *Bérénice*; ses adversaires avouaient que la pièce les avait touchés; mais, disaient-ils, *elle est contre les règles.* « Je les conjure d'avoir assez bonne opinion d'eux-mêmes pour ne pas croire qu'une pièce qui les touche et qui leur donne du plaisir puisse être absolument contre les règles. La principale règle est de plaire et de toucher. Toutes les autres ne sont faites que pour parvenir à cette première. » Ainsi tous sont d'accord; mais la question reste difficile; et l'on ose penser que Corneille, Molière et Racine l'ont tranchée bien vite. D'une part, il est certain que le poète qui ne plaît qu'à lui-même a manqué le but. D'autre part, si l'on pousse à bout ce précepte, que l'art consiste uniquement à plaire, on est amené à dire que le meilleur écrivain doit être celui qui gagne le plus d'argent. Que conclure? C'est que l'art suprême est de plaire aux bons juges. Mais qui sont ceux-là?

Cependant[1] Scudéry avait depuis quatre mois déféré le jugement du *Cid* à l'Académie française. Celle-ci n'était point du tout jalouse d'usurper ce rôle d'arbitre auquel on l'appelait. Elle sentait bien le péril, et devinait que le fruit de ses peines serait de mécontenter tout le monde. Elle alléguait ses statuts, qui ne lui permettaient « de juger d'un ouvrage que du consentement et à la prière de l'auteur ». Richelieu souhaitait passionnément que *le Cid* fût condamné par l'Académie. Boisrobert fut chargé par lui d'obtenir ou d'arracher le consentement de Corneille. Celui-ci écrivit de Rouen, le 13 juin, qu'il ne reconnaissait pas la juridiction de l'Académie. Mais il ajoutait : « Messieurs de l'Académie peuvent faire ce qu'il leur plaira; puisque vous m'écrivez que Monseigneur seroit bien aise d'en voir le jugement, et que cela doit divertir Son Éminence, je n'ai rien à dire ». Était-ce là consentir? Corneille l'a toujours nié par la suite; et il est certain qu'il semblait dire à Boisrobert : J'obéis, mais je ne consens pas; je consens contraint et forcé, parce que je ne puis faire autrement. Mais un homme qui marche au supplice, même sans se faire traîner, serait surpris qu'on lui dit qu'il consent à son supplice.

L'Académie paraissait de moins en moins disposée à se saisir d'un arbitrage accepté de si mauvaise grâce par l'un des intéressés. Le Cardinal insista et dit : « Faites savoir à ces Messieurs que je le désire, et que je les aimerai comme ils m'aimeront ». Il fallut bien céder. Le 16 juin 1637 on nomma trois commissaires pour examiner *le Cid* et les *Observations*. Ce furent Chapelain, Desmarets, Bourzeys. Un premier travail fut présenté au Cardinal, qui le lut et l'apostilla en plusieurs endroits; toujours de façon à montrer son aigreur contre *le Cid*. Les commissaires avaient

1. Citons encore, pour que l'énumération des pièces de la *querelle* soit complète, une *Apologie pour M. Mairet contre les calomnies du sieur Corneille;* pièce postérieure au 30 septembre 1637, car elle renferme une lettre datée de ce jour-là.

rappelé les querelles littéraires qui avaient partagé l'Italie au sujet de la *Jérusalem délivrée*, du *Pastor Fido* de Guarini. Richelieu met en marge : « L'applaudissement et le blâme du *Cid* n'est qu'entre les doctes et les ignorants, au lieu que les contestations sur les deux autres pièces ont été entre les gens d'esprit ». L'ouvrage de l'Académie parut ennuyeux au maître; il dit qu'il fallait y jeter « quelques poignées de fleurs ». Quatre nouveaux académiciens (Serisay, Cerisy, Gombauld et Sirmond), furent chargés de le polir. Sirmond rédigea un texte nouveau que l'Académie approuva; on commença l'impression. Le Cardinal vit les premières feuilles, et trouva trop de fleurs où d'abord il n'en avait pas vu assez. On arrêta l'impression; Chapelain fut rappelé; puis chargé de reprendre tout le travail et de le mener seul à bonne fin. Il obéit et, pendant trois mois, peina lourdement sur cette fastidieuse besogne : tantôt s'excusant au Cardinal de penser et de dire quelque bien du *Cid* : « Si nous lui paraissions contraires en tout, nous passerions pour partiaux [1] »; tantôt gémissant des heures qu'il dérobe à *la Pucelle* pour tancer Rodrigue : « Cette valeur divine est contrainte de céder à la furie de ce fanfaron, et de me laisser en proie à sa violence [2] ». Le plus souvent, dans ses lettres de cet automne, il se plaint d'être attaché par l'obéissance à un travail ingrat, qui lui vaudra, il le sait d'avance, peu d'honneur et force ennemis : « Il n'y a rien de si odieux et qu'un honnête homme doive éviter davantage que de reprendre publiquement un ouvrage que la réputation de son auteur ou la bonne fortune de la pièce a fait approuver de chacun [3] ».

Enfin, au mois de novembre *les Sentiments de l'Académie sur le Cid* parurent au jour.

1. Lettre à Boisrobert du 31 juillet 1637.
2. Lettre à M. de Saint-Nicolas de la fin d'octobre 1637.
3. Lettre à Balzac du 22 août 1637 Voir *Lettres* de Jean Chapelain, tome I, pages 148, 156, 159-163, 173, 193, 367 et 575.

Le Cardinal avait voulu que le pubic fît silence pour écouter l'arrêt. Dès le 5 octobre il avait de sa pleine autorité déclaré close la querelle du *Cid* Boisrobert avait écrit à Mairet que jusqu'à ce jour le Cardinal s'était fait lire avec un plaisir extrême tout ce qui s'écrivait pour ou contre *le Cid*. « Tant que Son Éminence n'a reconnu dans les écrits des uns et des autres que des contestations d'esprit agréables et des railleries innocentes, je vous avoue qu'elle a pris bonne part au divertissement; mais, quand elle a reconnu que de ces contestations naissoient enfin des injures, des outrages et des menaces, elle a pris aussitôt résolution d'en arrêter le cours. » Boisrobert ajoutait que M. Corneille avait reçu l'ordre « de ne plus faire de réponse s'il ne vouloit pas déplaire au Cardinal ». Il transmettait à Mairet celui de « mettre toutes ses injures sous le pied, et de ne plus se souvenir que de son ancienne amitié avec M. Corneille ». Là-dessus tout le monde se tut; tout bruit s'apaisa; c'est bien la preuve de la toute-puissance du Cardinal et de sa modération relative. Il aurait pu étouffer d'un mot la pièce du *Cid*, comme il étouffa d'un mot la *querelle du Cid*.

Arrivons à l'examen de cet ouvrage célèbre : *les Sentiments de l'Académie sur le Cid* [1]. On se souvient que La Bruyère a dit que, si *le Cid* est un chef-d'œuvre dramatique, *les Sentiments* sont un chef-d'œuvre de critique. Certes La Bruyère est un bon juge; mais tant de complaisance pour Chapelain nous surprend.

L'Académie commence par établir son droit de juger *le Cid*, moins comme Académie que comme faisant partie du public, de qui relèvent tous les auteurs. Viennent ensuite des réflexions générales ou même banales sur l'utilité de la critique et des disputes littéraires, pourvu qu'elles demeurent civiles et modérées.

Le Cid a beaucoup plu. Cela ne prouve ni qu'il soit bon,

1. Le *privilège* est du 26 novembre 1637.

ni qu'il soit mauvais. Le but de l'art est-il le délectable ou l'utile? Suffit-il de plaire aux ignorants? Non, il faut satisfaire les doctes. (Mais qui sont les *doctes*? et d'ailleurs il y a des doctes fort sots.)

Le sujet du *Cid* n'est pas aussi mauvais que le prétend l'*Observateur* (Scudéry). Il est seulement mauvais en ce qu'il n'est pas *vraisemblable*. On répond qu'il est *vrai* Qu'importe? « Il y a des vérités monstrueuses » qu'il faut taire. L'action de la pièce est telle aux yeux de l'Académie, qui propose divers moyens d'adoucir la fable du *Cid* . par exemple, on eût découvert à la fin que le comte n'est pas le père de Chimène; ou bien le comte ne fût pas mort de sa blessure, comme on l'avait cru d'abord; ou bien le salut du royaume eût dépendu de l'union de Rodrigue avec Chimène.

Se peut-il que ce fussent les *doctes* qui proposassent à Corneille ces misérables subterfuges, ces *ficelles* (qu'on nous passe le mot) bonnes pour le mélodrame populaire.

L'Académie pense avec Scudéry « que Chimène est scandaleuse sinon dépravée ». Elle eût voulu qu'à la fin l'honneur l'emportât sur l'amour, et que les deux amants fussent séparés : que Rodrigue tombât sous les coups des Maures ou bien sous ceux de don Sanche. Chimène après Rodrigue fût morte ou de douleur, comme la belle Aude dans la *Chanson de Roland*; ou par le suicide, ce qui convenait mal à l'époque et au rôle.

L'Académie se plaint que ce soit Rodrigue, l'homme, l'amant, qui sacrifie sa maîtresse à son père; tandis que Chimène, la femme, l'amante, finit par sacrifier son père à son amant. Mais l'Académie oublie que Rodrigue serait déshonoré s'il agissait autrement : Chimène n'a pas les mêmes devoirs; et d'ailleurs Corneille a suivi la plus ancienne tradition épique et chevaleresque selon laquelle la femme aime toujours plus qu'elle n'est aimée; c'est l'homme, c'est le *preux* qui représente la vertu pure et inflexible.

L'Académie avoue que cet amour qui la blesse est bien exprimé. Mais, en examinant le détail des scènes, elle reprend faute sur faute dans la conduite de la pièce; elle est surtout choquée de ce combat final « dont Chimène est le prix ». L'Académie ne connaît qu'une sorte de mœurs : celles de son temps; et tout ce qu'on n'eût point fait à l'Hôtel de Rambouillet lui paraît déplacé sur la scène, même dans une pièce espagnole dont l'action se passe au XIe siècle

D'ailleurs quel singulier idéal de tragédie géométrique l'Académie paraît s'être forgé dès 1636! Les scènes deuxième et troisième du cinquième acte lui paraissent superflues. Elle décide que, « si elles étoient nécessaires, elles se pourroient dire belles ». On est tenté de répondre : si elles sont belles, je les trouve nécessaires. Cette tendance à courir au but en mettant la rapidité au-dessus de la poésie ira s'exagérant dans notre poétique jusqu'à faire périr enfin la tragédie par l'étisie.

« Quant au théâtre, il n'y a personne, dit l'Académie, à qui il ne soit évident qu'il est mal entendu dans ce poème et qu'une même scène y représente plusieurs lieux. » Mais on en pouvait dire autant de presque toutes les tragédies représentées avant *le Cid*; l'unité absolue de lieu n'était guère encore en France qu'une conception abstraite renfermée dans l'âme de Chapelain.

La discussion du style dans *les Sentiments* est pénible à lire[1]. Sans doute, il arrive quelquefois que l'Académie a raison contre Corneille; mais neuf fois sur dix elle a tort; et elle n'entend pas le français qu'elle a reçu mission d'enseigner par lettres patentes du roi. Aucune vue large et élevée n'apparaît dans cette longue chicane de mots et de formes : *éplucher* n'est pas critiquer; et trop souvent l'Académie épluche les vers de Corneille. Chapelain se piquait toutefois d'être impartial, et plutôt trop indulgent que trop sévère

1. Voir dans nos notes sur le texte les plus curieuses parmi ces observations.

au *Cid*. Il demande grâce pour l'accusé qu'il condamne; il s'efforce de bonne foi de rendre justice à ce qu'il voit de mérite dans l'œuvre incriminée; il se regarde lui-même comme le plus impartial et le plus éclairé des arbitres. Ses conclusions sont si pondérées! « *Les savants mêmes* doivent souffrir *avec quelque indulgence* les irrégularités d'un ouvrage qui n'auroit pas eu le bonheur d'agréer si fort *au commun* s'il n'avoit des grâces *qui ne sont pas communes*. (La jolie antithèse ! et qu'elle est vive et légère!).... Encore que le sujet du *Cid* ne soit pas bon, qu'il pèche dans son dénouement, qu'il soit chargé d'épisodes inutiles, que la bienséance y manque en beaucoup de lieux, aussi bien que la bonne disposition du théâtre, et qu'il y ait beaucoup de vers bas et de façons de parler impures, néanmoins la naïveté et la véhémence de ses passions, la force et la délicatesse de plusieurs de ses pensées et cet agrément inexplicable qui se mêle dans tous ses défauts, lui ont acquis un rang considérable entre les poèmes français de ce genre. Si son auteur ne doit pas toute sa réputation à son mérite, il ne la doit pas toute à son bonheur; et la nature lui a été assez libérale pour excuser la fortune si elle lui a été prodigue. »

Ainsi le jugement laissait Corneille non victorieux, mais pour ainsi dire acquitté. Le Cardinal, dit-on, ne fut pas satisfait; il attendait plus de docilité à ses vues de la part d'une compagnie qu'il avait fondée. Scudéry montra de l'esprit. Il affecta de triompher : il se hâta de publier une *Lettre à Messieurs de l'Académie*, où il se confondait en remerciements. L'Académie sentit le piège, et son secrétaire Conrart répondit à Scudéry (le 19 décembre 1637) qu'il n'avait pas à la remercier; que la Compagnie n'avait écouté que la voix de la justice. L'Académie en cette occasion ressemble à ces juges partiaux, mais austères, qui, après avoir ouvertement favorisé un parti aux dépens de l'autre, ne veulent pas qu'on les remercie, et affectent de dire qu'on ne leur doit rien; qu'ils n'ont été qu'équitables.

Pour Corneille, il fut tout à fait mécontent et ne le dissimula pas assez. Le 13 novembre il écrivait à Boisrobert : « J'attends avec beaucoup d'impatience *les Sentiments* de l'Académie afin d'apprendre ce que dorénavant je dois suivre; jusque-là je ne puis travailler qu'avec défiance et n'ose employer un mot en sûreté. » Il y avait probablement quelque ironie dans cette humilité. Le 3 décembre il écrivait encore : « Je me prépare à n'avoir rien à répondre à l'Académie que des remerciements ». *Les Sentiments* parurent; Corneille ne répondit pas, mais il ne remercia point. Il fut très mécontent, et ne cessa de répéter qu'il n'acceptait point la sentence, ayant toujours refusé de reconnaître le tribunal. Balzac, dans une lettre adressée à Scudéry au sujet du *Cid*, avait dit à l'adversaire de Corneille : *Les juges dont vous êtes convenus ensemble.* Scudéry fit imprimer la lettre, quoiqu'elle fût plus favorable à Corneille qu'à ses ennemis; mais Scudéry affectait toujours de croire que tout le monde lui donnait raison. Corneille fut vivement blessé de cette phrase, et n'eut pas de cesse qu'il n'eût obtenu de Balzac de modifier le passage quand on imprima ses *Lettres* [1].

Que resta-t-il en somme de cette longue querelle qui, durant près d'un an, avait passionné tous les littérateurs et, comme dit la *Lettre du désintéressé,* « mis tout le Parnasse en rumeur et réduit presque tous les poètes à la prose ».

Les conséquences en furent grandes et fâcheuses. Corneille, en feignant d'être intraitable et hautain, peut-être en se croyant tel, Corneille était réellement le plus timide et le plus docile des hommes : on le troubla, on l'effraya par ces grands mots d'*art* et de *règles*; la liberté de son génie en demeura pour jamais gênée. Après *le Cid* il n'osa plus rien écrire sans se demander ce qu'en penserait l'Académie, ce qu'en eût pensé Aristote.

1. On lit en effet dans le recueil des *Lettres* de Balzac : « Les juges dont le bruit est que vous êtes convenus ensemble ». Voir ci-dessous la très curieuse lettre de Balzac à Scudéry sur *le Cid.*

Le 15 janvier 1639 Chapelain écrivait à Balzac :

« Corneille ne fait plus rien et Scudéry a du moins gagné cela en le querellant qu'il l'a rebuté du métier et lui a tari sa veine.... Il ne parle plus que de règles et que des choses qu'il eût pu répondre aux académiciens, s'il n'eût point craint de choquer les puissances; mettant au reste Aristote entre les auteurs apocryphes, lorsqu'il ne s'accommode pas à ses imaginations. »

Tout cela n'empêcha pas que Corneille fît des chefs-d'œuvre, parce qu'il était Corneille; mais il est bien permis de penser que, s'il eût été laissé tout entier à la libre pente de son inspiration, moins tiraillé, moins harcelé par des critiques sans lumières ou des envieux sans bonne foi, la seconde moitié de sa carrière dramatique eût été moins inférieure à la première.

J'en atteste ses *préfaces*, ses *examens*, ses trois discours sur l'art dramatique, où, parmi les développements ingénieux d'un esprit critique aiguisé, soutenu par une rare franchise, l'on est souvent surpris et fâché de voir la place trop grande et les heures trop nombreuses qu'un si grand homme a consacrées à résoudre de minutieux cas de conscience dramatiques, de vains problèmes d'arrangement théâtral, et à plier son génie à l'exigence de règles ou arbitraires ou imaginaires.

VERS DES ENFANCES DU CID DE GUILLEM DE CASTRO

IMITÉS OU TRADUITS PAR CORNEILLE DANS LE CID [1].

V. 178. Montrez-lui comme il faut s'endurcir à la peine,
Dans le métier de Mars se rendre sans égal,
Passer les jours entiers et les nuits à cheval,
Reposer tout armé, forcer une muraille....
Instruisez-le d'exemple, et rendez-le parfait,
Expliquant à ses yeux vos leçons par l'effet.
185. Pour s'instruire d'exemple, en dépit de l'envie,
Il lira seulement l'histoire de ma vie.
Là dans un long tissu de belles actions....
217. Qui peut mieux l'exercer en est bien le plus digne.

---

178. Et quand il enseignera au Prince ce que, parmi cent exercices, doit faire un cavalier en lice ou sur les champs de bataille, pourra-t-il lui donner l'exemple, comme je fais mille fois, et rompre une lance, en harassant un cheval?

185. De mes exploits écrits je donnerai au Prince un récit fidèle; et il s'instruira par ce que je fis, s'il ne s'instruit par ce que je fais.

217. Je le mérite aussi bien que toi et mieux.

1. Nous avons traduit exactement le texte de Guillem de Castro; on trouvera les vers espagnols dans l'édition des *Grands écrivains*, t. III, p. 199.

251. Comte, sois de mon prince à présent gouverneur :
Ce haut rang n'admet point un homme sans honneur.
262. Agréable colère!
Digne ressentiment à ma douleur bien doux!
Je reconnois mon sang à ce noble courroux;
Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompte. [honte;
266. Viens, mon fils, viens, mon sang, viens réparer ma
Viens me venger. — De quoi? — D'un affront si cruel,
Qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup [mortel....
Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage.
276. Je te donne à combattre un homme à redouter.
286. Enfin tu sais l'affront, et tu tiens la vengeance :
Je ne te dis plus rien....
289. Accablé des malheurs où le destin me range,
Je vais les déplorer : va, cours, vole et nous venge.
298. O Dieu, l'étrange peine!
En cet affront mon père est l'offensé,
Et l'offenseur le père de Chimène!

---

251. Appelez-le, appelez le comte, qu'il vienne exercer la charge de gouverneur de votre fils; il pourra mieux (que moi) l'honorer, puisque je reste sans honneur.

262. J'adore ce ressentiment; cette colère m'agrée; ce sang qui bouillonne,... c'est celui que me donna la Castille et dont je t'ai transmis l'héritage.

266. Cette tache à mon honneur, qui jusqu'au tien s'étend, lave-la dans le sang; car le sang seul efface de semblables taches.

276. Puissant est l'adversaire.

286. Voici l'offense et voilà l'épée; je n'ai plus rien à te dire.

289. Je vais pleurer mon affront jusqu'à ce que tu en tires vengeance.

298. Mon père est l'offensé! Étrange peine! et l'offenseur, le père de Chimène!

310. Faut-il punir le père de Chimène ?
344. Je rendrai mon sang pur comme je l'ai reçu.
348. Ne soyons plus en peine
Puisqu'aujourd'hui mon père est l'offensé,
Si l'offenseur est père de Chimène.
351 Je l'avoue entre nous, quand je lui fis l'affront,
J'eus le sang un peu chaud et le bras un peu prompt.
Mais puisque c'en est fait, le coup est sans remède [1].
373. Vous vous perdrez, Monsieur, sur cette confiance.
376. Un jour seul ne perd pas un homme tel que moi.
378. Tout l'État périra, s'il faut que je périsse. [écoute.
398. Connois-tu bien don Diègue? — Oui. — Parlons bas:
Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu,

---

310. Je dois tuer le père de Chimène!

344. Mon sang coulera pur.

348. Mon père ayant été l'offensé, peu importe (peine amère!) que l'offenseur soit père de Chimène.

351. Je confesse que ce fut une folie, mais je ne la puis réparer.

373. Avec cela tu cours à ta perte.

376. Les hommes tels que moi ne se perdent pas aisément.

378. Et la Castille se perdra avant moi.

398. Ce vieillard qui est là, sais-tu qui il est?... Parle bas. Écoute.... Ne sais-tu pas qu'il fut un modèle d'honneur et

1. Indiquons ici l'original des quatre fameux vers supprimés à l'impression :

Ces satisfactions n'apaisent point une âme :
Qui les reçoit n'a rien, qui les fait se diffame;
Et de pareils accords l'effet le plus commun
Est de perdre d'honneur deux hommes au lieu d'un.

« Satisfaction ! Ni la donner ! ni la recevoir ! Qui la donne ou la reçoit est bien certain de mal faire ; car l'un perd l'honneur, et l'autre ne gagne rien. Remettre à l'épée les affronts, c'est le mieux. »

La vaillance et l'honneur de son temps? le sais-tu?
— Peut-être. — Cette ardeur que dans les yeux je porte,
Sais-tu que c'est son sang? le sais-tu? — Que m'im-
— A quatre pas d'ici je te le fais savoir. [porte?
405. Je suis jeune, il est vrai; mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend point le nombre des années.
634. Dès que j'ai su l'affront, j'ai prévu la vengeance.
647. Sire, Sire, justice! — Ah! Sire! écoutez-nous. [noux....
— Je me jette à vos pieds. — J'embrasse vos ge-
— Il a tué mon père. — Il a vengé le sien.
— Au sang de ses sujets un roi doit la justice.
— Pour la juste vengeance il n'est point de supplice.
659. Sire, mon père est mort; mes yeux ont vu son sang
Couler à gros bouillons de son généreux flanc.
667. J'ai couru sur le lieu, sans force et sans couleur.
676. Son sang sur la poussière écrivoit mon devoir,
Ou plutôt sa valeur en cet état réduite
Me parloit par sa plaie, et hâtoit ma poursuite;
Et pour se faire entendre au plus juste des rois,
680. Par cette triste bouche elle empruntoit ma voix.

---

de vaillance. — Soit. — Et que c'est son sang que j'ai dans les yeux, le sais-tu? — Et le saurais-je, qu'importe? — Si nous passons dans un autre lieu, tu verras qu'il importe fort

405. J'ai peu d'années, mais j'ai plus de valeur.

634. Comme je savais l'offense, je prévoyais la vengeance.

647. Justice, je demande justice. — Roi, je viens à tes pieds. — Sire, mon père est mort. — Mon honneur est vengé. — Il y aura justice auprès des rois. — Il a tiré une juste vengeance.

659. J'ai vu de mes propres yeux le luisant acier teint de sang.

667. J'arrivai presque sans vie.

676. Il écrivait sur ce papier (*elle présente un mouchoir sanglant*) avec son sang mon devoir.

680. Il me parla par la bouche de la blessure.

720. Si venger un soufflet mérite un châtiment,
Sur moi seul doit tomber l'éclat de la tempête.
722. Quand le bras a failli, l'on en punit la tête.
724. Sire, j'en suis la tête, il n'en est que le bras.
729. Aux dépens de mon sang satisfaites Chimène.
739. Prends du repos, ma fille, et calme tes douleurs.
— M'ordonner du repos, c'est croître mes malheurs.
741. Rodrigue, qu'as-tu fait?
746. Ne l'as-tu pas tué? — Sa vie étoit ma honte :
Mon honneur de ma main a voulu cet effort.
— Mais chercher ton asile en la maison du mort!
Jamais un meurtrier en fit-il son refuge?
752. Je cherche le trépas après l'avoir donné.
Mon juge est mon amour, mon juge est ma Chimène;
754. Je mérite la mort de mériter sa haine,
Et j'en viens recevoir, comme un bien souverain,
Et l'arrêt de sa bouche, et le coup de sa main.
765. Chimène est au palais, de pleurs toute baignée,
Et n'en reviendra point que bien accompagnée.

---

720. Si la vengeance me toucha, la justice te touche; tire-la de moi, ô Roi souverain.
722. Châtie la tête pour les fautes de la main.
724. Et Rodrigue fut seulement ma main.
729. Avec ma tête coupée, rends Chimène contente.
739. Calme-toi, Chimène. — Ma douleur s'accroît.
741. Qu'as-tu fait, Rodrigue?
746. N'as-tu pas tué le comte ? — Il importait à mon honneur. — Depuis quand, seigneur, la maison du mort fut-elle l'asile du meurtrier?
752. Je cherche la mort en sa maison.
754. Et pour être juste, je viens mourir en ses mains, puisque je suis mort en son amour.
765. Chimène est au palais, et reviendra accompagnée.

771. Elle va revenir; elle vient, je la voi.
800. La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau,
Et m'oblige à venger, après ce coup funeste,
Celle que je n'ai plus sur celle qui me reste.
803. — Reposez-vous, Madame. — Ah! que mal à propos
Dans un malheur si grand tu parles de repos!
809. Il vous prive d'un père, et vous l'aimez encore!
810. C'est peu de dire aimer, Elvire : je l'adore.
825. Pensez-vous le poursuivre?
846. Après tout, que pensez-vous donc faire?...
— Le poursuivre, le perdre, et mourir après lui.
849. Eh bien! sans vous donner la peine de poursuivre,
Soûlez-vous du plaisir de m'empêcher de vivre.
852. Rodrigue en ma maison! Rodrigue devant moi!...
Hélas! — Écoute-moi. — Je me meurs. — Un moment.
— Va, laisse-moi mourir. — Quatre mots seulement :
Après ne me réponds qu'avecque cette épée.

---

771. Elle viendra, elle vient.

800. La moitié de ma vie a tué l'autre moitié, et pour venger l'une, je dois renoncer aux deux.

803. Reposez-vous. — Quelle consolation puis-je prendre?

809. Aimes-tu toujours Rodrigue? Vois qu'il a tué ton père.

810. Il est mon ennemi adoré.

825. Penses-tu le poursuivre?

846. Donc que veux-tu faire? — Le poursuivre jusqu'à ma vengeance, et quand j'aurai tué, mourir.

849. Mieux vaut que mon ferme amour, en me livrant à toi, te donne la joie de me tuer sans la peine de me poursuivre.

852. Rodrigue, Rodrigue, en ma maison! — Écoute. — Je meurs. — Je veux seulement qu'en écoutant ce que je dis, tu répondes avec cet acier.

873. L'irréparable effet d'une chaleur trop prompte
Déshonoroit mon père, et me couvroit de honte.
879. Ce n'est pas qu'en effet contre mon père et moi
Ma flamme assez longtemps n'ait combattu pour toi ;
Juge de son pouvoir : dans une telle offense
J'ai pu délibérer si j'en prendrois vengeance.
Réduit à te déplaire, ou souffrir un affront,
J'ai pensé qu'à son tour mon bras étoit trop prompt;
Je me suis accusé de trop de violence;
886. Et ta beauté sans doute emportoit la balance,
A moins que d'opposer à tes plus forts appas
Qu'un homme sans honneur ne te méritoit pas;
Que malgré cette part que j'avois dans ton âme,
Qui m'aima généreux me haïroit infâme. [père,
897. Mais quitte envers l'honneur, et quitte envers mon
C'est maintenant à toi que je viens satisfaire :
C'est pour t'offrir mon sang qu'en ce lieu tu me vois.
900. J'ai fait ce que j'ai dû, je fais ce que je dois.
903. Immole avec courage au sang qu'il a perdu
Celui qui met sa gloire à l'avoir répandu.

---

873. Le comte, ton père, a porté sur les cheveux blancs du mien sa main injurieuse et hardie.

879. Et quoique je me visse sans honneur, pour renoncer à mon espérance, en un tel changement, je dus faire un si grand effort que ton amour mit en doute ma vengeance.

886. Et toi, Madame, aurais vaincu, si je n'avais pensé qu'étant déshonoré, tu abhorrerais comme infâme celui que tu aimas comme un homme d'honneur.

897. J'ai recouvré mon honneur perdu, mais vite je suis venu me rendre à ton amour.

900. N'appelle pas forfait ce qui fut un devoir.

903. Poursuis avec ardeur la vengeance de ton père, comme j'ai fait celle du mien.

908. Je ne t'accuse point, je pleure mes malheurs.
911. Tu n'as fait le devoir que d'un homme de bien.
940. Va, je suis ta partie, et non pas ton bourreau.
960. Punis-moi par vengeance, ou du moins par pitié.
Ton malheureux amant aura bien moins de peine
A mourir par ta main qu'à vivre avec ta haine.
963. Va, je ne te hais point. — Tu le dois. — Je ne puis,
969. Elle éclate (*ma renommée*) bien mieux en te laissant [la vie;
Et je veux que la voix de la plus noire envie
Élève au ciel ma gloire et plaigne mes ennuis,
Sachant que je t'adore et que je te poursuis.
975. Dans l'ombre de la nuit cache bien ton départ :
Si l'on te voit sortir, mon honneur court hasard.
...Ne lui (*à la médisance*) donne point lieu d'atta- [quer ma vertu
980. Que je meure! — Va-t'en! — A quoi te résous-tu?
— Malgré des feux si beaux, qui troublent ma colère,
Je ferai mon possible à bien venger mon père;

---

908. Je ne t'impute pas la faute de mon infortune.

911. Car, en vengeant ton affront, tu as agi comme un cavalier.

940. Mais je suis ta partie pour seulement te poursuivre et non pour te tuer.

960. Considère que me laisser vivre, c'est te venger; et me tuer, ne te venger pas.

963. Tu me hais. — Je ne puis.

969. Cela disculpera mon honneur, si l'on pense que je t'adore et si l'on sait que je te poursuis.

975. Va-t'en et prends garde à la sortie qu'on ne te voie,... c'est raison qu'il ne m'ôte pas l'honneur celui qui m'a ôté la vie.

980. Tue-moi. — Laisse-moi. — Donc que veut faire ta rigueur? — Pour mon honneur, je dois, quoique femme, faire

Mais malgré la rigueur d'un si cruel devoir,
Mon unique souhait est de ne rien pouvoir.
987. Rodrigue, qui l'eût cru? — Chimène, qui l'eût dit?
— Que notre heur fût si proche et sitôt se perdît?...
993. Adieu : je vais traîner une mourante vie,
Tant que par ta poursuite elle me soit ravie.
997. Adieu : sors, et surtout garde bien qu'on te voie.
1013. A toute heure, en tous lieux, dans une nuit si sombre,
Je pense l'embrasser, et n'embrasse qu'une ombre.
1025. Rodrigue, enfin le ciel permet que je te voie!
1027. Laisse-moi prendre haleine afin de te louer.
Ma valeur n'a point lieu de te désavouer.
Tu l'as bien imitée, et ton illustre audace
Fait bien revivre en toi les héros de ma race.
1036. Touche ces cheveux blancs à qui tu rends l'honneur.
Viens baiser cette joue, et reconnais la place
Où fut empreint l'affront que ton courage efface.
1054. Je t'ai donné la vie, et tu me rends la gloire.

---

contre toi autant que je pourrai, en désirant de ne rien pouvoir.

987. Ah! Rodrigue, qui eût pensé.... — Ah! Chimène, qui eût dit.... — Que mon bonheur s'évanouirait.

993. Laisse-moi. Je m'en vais mourant.

997. Va-t'en et prends garde à la sortie qu'on ne te voie.

1013. Je vais embrassant des ombres, égaré dans l'obscure nuit qui le cache.

1025. Est-il possible que je me trouve entre tes bras?

1027. Fils, je prends haleine pour l'employer à te louer. Tu as bravement fait tes preuves, tu as bien agi, tu as bien imité mes exploits passés.

1036. Touche les cheveux blancs que tu as honorés, applique ta bouche à la joue d'où tu as enlevé la tache de mon honneur.

1054. Si je t'ai donné la vie selon la nature, tu me l'as rendue par ta vaillance.

1080. ....J'ai trouvé chez moi cinq cents de mes amis....
Va marcher à leur tête où l'honneur te demande.
1092. Ne borne pas ta gloire à venger un affront.
1222. Ils t'ont nommé tous deux leur Cid en ma présence:
Puisque Cid en leur langue est autant que seigneur,
Je ne t'envierai pas ce beau titre d'honneur.
Sois désormais le Cid : qu'à ce grand nom tout cède.
1334. Mais avant que sortir, viens, que ton roi t'embrasse.
1350. Sire, on pâme de joie, ainsi que de tristesse :
Un excès de plaisir nous rend tous languissants,
Et quand il surprend l'âme, il accable les sens.
1378. Pour lui tout votre empire est un lieu de franchise;
Là, sous votre pouvoir, tout lui devient permis.
1391. Et ta flamme en secret rend grâces à ton roi,
Dont la faveur conserve un tel amant pour toi.
1738. Je lui laisse mon bien; qu'il me laisse à moi-même;
Qu'en un cloître sacré je pleure incessamment,
Jusqu'au dernier soupir, mon père et mon amant.

1080. Avec cinq cents gentilshommes mes parents, entre en campagne pour y exercer ta vaillance.

1092. Ils ne diront pas que ta main t'a servi seulement pour venger tes affronts.

1222. Il l'a appelé *mon Cid*. — En ma langue c'est *mon seigneur*. — Ce nom lui sied bien. — C'est chez les Maures qu'il l'a conquis. — Puisqu'il l'a mérité là-bas, qu'on le lui donne en mon royaume. C'est raison de l'appeler *le Cid*.

1334. Pour prix de tes victoires, cet embrassement t'est dû.

1350. Un plaisir atterre autant qu'une douleur accable.

1378. Tes yeux sont ses espions; ton cabinet, son asile; ta faveur, ses libres ailes.

1391. Si j'ai conservé Rodrigue, c'est peut-être pour vous que je le garde.

1738. Qu'il se contente de mon bien, et que ma personne, Seigneur (si le Ciel ne la ravit), je puisse l'enfermer dans un monastère.

ANALYSE COMPARÉE

DES ENFANCES DU CID DE GUILLEM DE CASTRO ET DU CID DE CORNEILLE

ANALYSE DE LA PIÈCE ESPAGNOLE

—

PREMIÈRE JOURNÉE.

SCÈNE I. Dans le palais du Roi Fernand, Rodrigue est armé chevalier devant l'Infante et Chimène.

II. Le Roi en son conseil déclare don Diègue gouverneur de son fils. Le Comte, irrité, insulte don Diègue et lui donne un soufflet.

III. Le vieillard rentre en sa maison, essaye son épée, la trouve trop lourde à son bras; il appelle ses trois fils et veut les éprouver; deux dont il serre la main violemment, gémissent. Rodrigue, dont il mord le doigt, s'emporte et menace. Don Diègue lui remet l'épée, lui enjoint la vengeance. Rodrigue déses-

ANALYSE DE LA PIÈCE FRANÇAISE

—

ACTE PREMIER.

SCÈNE I. Elvire, gouvernante, annonce à Chimène que son père, le comte de Gormas, approuve l'amour de Rodrigue.

II. L'Infante, qui aime secrètement Rodrigue, fait l'aveu de cet amour à sa gouvernante Léonor.

III. Don Diègue vient d'être fait gouverneur de l'Infant; don Gormas, qui ambitionnait cette charge, cherche querelle à don Diègue et lui donne un soufflet. (Dans le drame espagnol, les deux pères ignorent l'amour mutuel de leurs enfants; ils le connaissent dans le drame français.)

IV. Don Diègue outragé exprime dans un monologue son désespoir et sa colère. Son

péré exprime ses angoisses dans un monologue; il se décide à venger son père.

IV. Sur la place, devant le palais et devant la maison de don Diègue; au balcon, l'Infante et Chimène; passe le Comte, qui refuse toute satisfaction. Rodrigue se présente et le provoque, excité par son père, qui se tient devant sa porte. Le duel a lieu sur-le-champ; le Comte tombe mort. Les gens du Comte veulent tuer Rodrigue. L'Infante le préserve.

On voit que la première journée de Guillem de Castro répond à peu près au premier acte de Corneille et aux deux premières scènes du second acte. Dans l'espagnol, la division par scènes répond à autant de lieux différents où l'action se passe. D'ailleurs tous les lieux étaient représentés ou indiqués simultanément sur le théâtre.

Deuxième journée.

I. Dans le palais. Chimène demande le châtiment de Rodrigue; et don Diègue défend son fils.

II. Chez Chimène. Rodrigue se présente à elle, comme elle bras est impuissant, mais Rodrigue le vengera.

V. Rodrigue paraît; son père lui dit l'affront, lui nomme l'offenseur et lui ordonne la vengeance.

VI. Rodrigue exprime dans un monologue lyrique ses hésitations douloureuses. Il veut venger son père. Mais peut-il tuer le père de Chimène? Il se résout à n'écouter que son honneur.

Acte II.

Scène I. Le comte avoue à don Arias qu'il a eu tort d'insulter don Diègue, mais il refuse de donner satisfaction et se rit des menaces de don Arias.

II. Rodrigue provoque le Comte, qui cherche d'abord à décliner ce combat; puis il consent, et tous deux s'éloignent pour se battre.

III. L'Infante rassure Chimène inquiète; elle offre de tenir Rodrigue au palais pour l'empêcher de provoquer le Comte.

IV. Un page annonce que Rodrigue et le Comte sont sortis du palais ensemble. Chimène s'élance à leur poursuite.

V. L'Infante plaint son amour caché; mais un vague espoir la flatte. Si Rodrigue est vainqueur du Comte, un jour il deviendra digne d'une Reine.

revient du palais; il la conjure de le tuer; tous deux plaignent leur malheur et s'excitent à faire leur devoir.

III. Dans la campagne déserte, près de Burgos; Rodrigue s'y tient caché. Son père l'y vient voir, et lui enjoint de marcher contre les Maures, dont l'armée menace Burgos.

IV. Rodrigue marchant contre les Maures passe devant un château où l'Infante, au balcon, encourage à la victoire le chevalier qu'elle aime en secret.

V. Dans les montagnes d'Oca; Rodrigue combat les Maures et les défait. La bataille est à demi racontée, à demi représentée sur la scène.

VI. Dans le palais du Roi. Rodrigue amène les chefs maures prisonniers; ils l'ont nommé leur Cid; le Roi lui décerne ce surnom. Chimène reparaît, demandant de nouveau justice. Le Roi, pour la satisfaire, se décide à bannir Rodrigue, mais en l'embrassant.

Ainsi la deuxième journée des *Enfances du Cid* est représentée chez Corneille par les scènes III, IV, V, VI, VII et VIII de l'acte II, par l'acte III tout entier, par les trois pre-

VI. Le Roi exprime son mécontentement contre le Comte, que don Sanche, rival de Rodrigue, essaye de défendre. Le Roi annonce que les Maures menacent Séville et ordonne quelques précautions.

VII. On annonce la mort du Comte, tué par Rodrigue.

VIII. Chimène éplorée tombe aux pieds du Roi, demandant justice contre Rodrigue, meurtrier de son père. Don Diègue défend son fils et prend sur lui la faute. Le Roi renvoie la sentence au conseil et ordonne à don Sanche de remmener Chimène.

Acte III.

Scène I. Rodrigue se présente dans la maison de Chimène, d'où Elvire veut inutilement l'éloigner.

II. Chimène revient du palais, accompagnée de don Sanche, qui lui offre de la venger.

III. Chimène explique à Elvire les sentiments qui déchirent son cœur; elle veut venger son père, et mourir après Rodrigue.

IV. Rodrigue se présente à Chimène et lui offre sa vie; les deux amants plaignent leur infortune. Chimène poursuivra Rodrigue, mais jure ne pas lui survivre.

V. Don Diègue cherche son fils à travers la ville, heureux

mières scènes de l'acte IV. Le premier *tableau* finit l'acte II; le deuxième *tableau* et le troisième suffisent à remplir l'acte III. Nous laissons de côté dans cette rapide analyse beaucoup de scènes incidentes qui se mêlent à l'action principale dans le drame de Guillem de Castro, très touffu, chargé d'événements, et conçu, selon la tradition du théâtre espagnol, de façon à dérouler devant les yeux du spectateur, sans cesse occupé, amusé, surpris, une succession continue de faits variés, une action multiple, animée, vivante.

Troisième journée.

I. Au palais, à Burgos. L'Infante renonce à son amour sans espoir. Chimène se présente pour demander une troisième fois justice. (Il y a plus d'une année d'intervalle depuis la fin de la deuxième journée.) Instruit de son amour, le Roi veut l'éprouver; il fait annoncer devant elle que Rodrigue a péri. Chimène s'évanouit. Elle reprend ses sens; elle nie son amour, et demande le combat singulier contre Rodrigue, offrant d'épouser le vainqueur.

d'être vengé, malheureux d'ignorer le sort de Rodrigue.

VI. Il rencontre son fils, le console et loue sa vaillance. Mais les Maures menacent la ville; que Rodrigue aille les combattre, et forcer par sa victoire le monarque au pardon et Chimène au silence.

Acte IV.

Scène I. Elvire annonce à Chimène l'entière victoire de Rodrigue. Chimène admire son amant, sans renoncer à sa vengeance.

II. L'Infante essaye en vain d'amener Chimène à faire grâce au vainqueur des Maures.

III. Le Roi remercie Rodrigue et lui demande le récit de ses exploits.

IV. On annonce Chimène qui vient de nouveau demander justice au Roi.

V. Pour l'éprouver, le Roi annonce à Chimène que Rodrigue a péri dans son triomphe. Elle s'évanouit, laissant ainsi éclater son amour. Elle reprend ses sens, et demande le combat singulier contre Rodrigue. Don Sanche veut être son champion. Le Roi consent. Chimène épousera le vainqueur.

Acte V.

Scène I. Rodrigue est chez Chimène; il vient lui dire un

II. Dans une forêt; un lépreux mendie dans un fossé. Rodrigue passe, le nourrit et le console. Il s'endort, et le lépreux transfiguré, qui n'est autre que saint Lazare, le bénit, et annonce que le Cid sera toujours vainqueur.

III. Don Martin Gonsalez, Aragonais, provoque en duel Rodrigue; Chimène sera le prix de la victoire.

IV. Chimène dit son angoisse à sa confidente; elle tremble que, Rodrigue étant vaincu, elle ne devienne la femme de Martin Gonsalez.

V. Au palais. Chimène anxieuse y attend les nouvelles du combat. Une ruse de Rodrigue laisse croire qu'il est vaincu et tué. Chimène au désespoir avoue hautement son amour et veut se réfugier dans un cloître. Mais Rodrigue paraît, vainqueur de son ennemi qu'il a tué. Le Roi presse Chimène de tenir sa parole; elle épousera Rodrigue ce jour même. (Il y a environ trois ans que le comte est mort.)

dernier adieu; il veut mourir, puisqu'il n'est plus aimé. Chimène l'adjure de se défendre et laisse échapper l'aveu de son amour.

II. L'Infante déplore son amour, mais se résout à laisser Rodrigue à Chimène.

III. Non sans lutte et sans déchirement elle en renouvelle la promesse à Léonor.

IV. Chimène, qui sait Rodrigue au combat, exprime à Elvire son angoisse et flotte entre la crainte et l'espoir.

V. Don Sanche vaincu vient apporter son épée à Chimène. Celle-ci le croit vainqueur, et, sans vouloir l'écouter, maudit le meurtrier de Rodrigue.

VI. Le Roi paraît; Chimène le supplie de donner ses biens à don Sanche et de la laisser entrer dans un cloître. Don Sanche réussit enfin à parler et à raconter sa défaite.

VII. Rodrigue implore son pardon; il veut fléchir et mériter Chimène par de nouveaux exploits. Le Roi lui promet la main de Chimène; pour l'obtenir un jour, qu'il laisse faire le temps, sa vaillance et son roi.

LETTRE DE BALZAC A SCUDÉRY

AU SUJET DU *CID*

(Août 1637.)

« Considérez, Monsieur, que toute la France entre en cause avec lui, et que peut-être il n'y a pas un des juges dont vous êtes convenus ensemble [1] qui n'ait loué ce que vous desirez qu'il condamne : de sorte que, quand vos arguments seroient invincibles et que votre adversaire y acquiesceroit, il auroit toujours de quoi se consoler glorieusement de la perte de son procès, et vous dire que c'est quelque chose de plus d'avoir satisfait tout un royaume que d'avoir fait une pièce régulière. Il n'y a point d'architecte d'Italie qui ne trouve des défauts en la structure de Fontainebleau et qui ne l'appelle un monstre de pierre : ce monstre néanmoins est la belle demeure des rois, et la cour y loge commodément.

« Il y a des beautés parfaites qui sont effacées par d'autres qui ont plus d'agrément et moins de perfection ; et parce que l'acquis n'est pas si noble que le naturel, ni le travail des hommes que les dons du ciel, on vous pourroit encore dire que savoir l'art de plaire ne vaut pas tant que savoir plaire sans art. Aristote blâme *la Fleur* d'Agathon [2], quoiqu'il die [3] qu'elle fût

1. Voyez ci-dessus p. 82.
2. Poète tragique grec, contemporain et ami d'Euripide et de Platon.
3. Forme archaïque du subjonctif de *dire*.

agréable, et l'*Œdipe* peut-être n'agréoit pas, quoique Aristote l'approuve. Or, s'il est vrai que la satisfaction des spectateurs soit la fin que se proposent les spectacles, et que les maîtres mêmes du métier aient quelquefois appelé de César au peuple, *le Cid* du poëte françois ayant plu aussi bien que *la Fleur* du poëte grec, ne seroit-il point vrai qu'il a obtenu la fin de la représentation, et qu'il est arrivé à son but, encore que ce ne soit pas par le chemin d'Aristote ni par les adresses de sa poétique? Mais vous dites, Monsieur, qu'il a ébloui les yeux du monde, et vous l'accusez de charme et d'enchantement : je connois beaucoup de gens qui feroient vanité d'une telle accusation; et vous me confesserez vous-même que, si la magie étoit une chose permise, ce seroit une chose excellente : ce seroit, à vrai dire, une belle chose de pouvoir faire des prodiges innocemment, de faire voir le soleil quand il est nuit, d'apprêter des festins sans viandes ni officiers [1], de changer en pistoles les feuilles de chêne et le verre en diamants; c'est ce que vous reprochez à l'auteur du *Cid*, qui vous avouant qu'il a violé les règles de l'art, vous oblige de lui avouer qu'il a un secret, qu'il a mieux réussi que l'art même; et ne vous niant pas qu'il a trompé toute la cour et tout le peuple, ne vous laisse conclure de là sinon qu'il est plus fin que toute la cour et tout le peuple, et que la tromperie qui s'étend à un si grand nombre de personnes est moins une fraude qu'une conquête. Cela étant, Monsieur, je ne doute pas que Messieurs de l'Académie ne se trouvent bien empêchés dans le jugement de votre procès, et que d'un côté vos raisons ne les ébranlent, et de

1 Serviteurs d'office.

l'autre l'approbation publique ne les retienne. Je serois en la même peine, si j'étois en la même délibération, et si de bonne fortune je ne venois de trouver votre arrêt dans les registres de l'antiquité. Il a été prononcé, il y a plus de quinze cents ans, par un philosophe de la famille stoïque, mais un philosophe dont la dureté n'étoit pas impénétrable à la joie, de qui il nous reste des jeux et des tragédies, qui vivoit sous le règne d'un empereur poète et comédien, au siècle des vers et de la musique [1]. Voici les termes de cet authentique arrêt, et je vous le laisse interpréter à vos dames, pour lesquelles vous avez bien entrepris une plus longue et plus difficile traduction [2]. *Illud multum est primo aspectu oculos occupasse, etiam si contemplatio diligens inventura est quod arguat. Si me interrogas, major ille est qui judicium abstulit quam qui meruit* [3]. Votre adversaire y trouve son compte par ce favorable mot de *major est*; et vous avez aussi ce que vous pouvez desirer, ne desirant rien, à mon avis, que de prouver que *judicium abstulit.* Ainsi vous l'emportez dans le cabinet [4], et il a gagné au théâtre. Si *le Cid* est coupable, c'est d'un crime qui a eu récompense; s'il est puni, ce sera après avoir triomphé; s'il faut que Platon le bannisse de sa république, il faut qu'il le couronne de fleurs en le bannissant, et ne le traite pas plus mal qu'il a traité autrefois Homère. »

1. Sénèque le Philosophe, qui est probablement le même que Sénèque le Tragique. Il vivait au temps de Néron, l'empereur « poète et comédien ».

2. Une traduction des *Harangues* de l'Italien Mangini. Elle parut en 1642.

3. « C'est beaucoup d'avoir au premier abord charmé les regards, dût un examen attentif découvrir ensuite quelques défauts. Si vous voulez savoir mon sentiment, l'homme qui ravit l'approbation est supérieur à celui qui la mérite. »

4. Devant les savants et les critiques.

A MADAME DE COMBALET[1]

(1637)

MADAME,

Ce portrait vivant que je vous offre représente un héros assez reconnaissable aux lauriers dont il est couvert. Sa vie a été une suite continuelle de victoires; son corps, porté dans son armée, a gagné des batailles après sa mort; et son nom au bout de six cents ans vient encore de triompher en France. Il y a trouvé une réception trop favorable pour se repentir d'être sorti de son pays, et d'avoir appris à parler une autre langue que la sienne. Ce succès a passé mes plus ambitieuses espérances, et m'a surpris d'abord ; mais il a cessé de m'étonner depuis que j'ai vu la satisfaction que vous avez témoignée quand il a paru devant vous. Alors j'ai osé me promettre de lui tout ce qui en est arrivé, et j'ai cru qu'après les éloges dont vous l'avez honoré, cet applaudissement universel ne lui pouvoit manquer. Et véritablement, Madame, on ne peut douter avec raison

1. Marie-Madeleine de Vignerot, fille d'une sœur de Richelieu, épousa le marquis du Roure de Combalet, devint veuve en 1621 ; fut créée duchesse d'Aiguillon en 1638. Cette dédicace parut en tête de la première édition du *Cid*, achevée d'imprimer le 24 mars 1637. Corneille pressentait-il déjà l'opposition que le cardinal allait faire au *Cid*? Espérait-il désarmer Richelieu, en mettant le *Cid* sous la protection de sa nièce? Ce calcul, s'il y eut calcul, fut, comme on l'a vu, tout à fait déjoué.

de ce que vaut une chose qui a le bonheur de vous plaire : le jugement que vous en faites est la marque assurée de son prix ; et comme vous donnez toujours libéralement aux véritables beautés l'estime qu'elles méritent, les fausses n'ont jamais le pouvoir de vous éblouir. Mais votre générosité ne s'arrête pas à des louanges stériles pour les ouvrages qui vous agréent ; elle prend plaisir à s'étendre utilement sur ceux qui les produisent, et ne dédaigne point d'employer en leur faveur ce grand crédit que votre qualité et vos vertus vous ont acquis. J'en ai ressenti des effets qui me sont trop avantageux pour m'en taire, et je ne vous dois pas moins de remercîments pour moi que pour *le Cid* [1]. C'est une reconnoissance qui m'est glorieuse, puisqu'il m'est impossible de publier que je vous ai de grandes obligations, sans publier en même temps que vous m'avez assez estimé pour vouloir que je vous en eusse. Aussi, Madame, si je souhaite quelque durée pour cet heureux effort de ma plume, ce n'est point pour apprendre mon nom à la postérité, mais seulement pour laisser des marques éternelles de ce que je vous dois, et faire lire à ceux qui naîtront dans les autres siècles la protestation que je fais d'être toute ma vie,

MADAME,

Votre très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

CORNEILLE.

1. Allusion aux représentations du *Cid*, qui avaient été données devant le cardinal, et probablement suivies de quelque présent fait à l'auteur. Peut-être aussi Mme de Combalet s'était-elle fait fort de désarmer le mécontentement du cardinal. Corneille comptait alors sur cette promesse, qui ne put être tenue. Mais il paraît plus probable que Richelieu dissimula plusieurs mois sa colère. Voyez ci-dessus, *Notice sur le Cid*, p. 62.

AVERTISSEMENT [1].

(1648)

—

MARIANA

Lib. IXº de la Historia d'España, cap. vº.

« Avia pocos dias antes hecho campo con don Gomez conde de Gormaz. Venciòle y diòle la muerte. Lo que resultò deste caso, fué que casò con doña Ximena, hija y heredera del mismo conde. Ella misma requiriò al Rey que se le diesse por marido, ca estaba muy prendada de sus partes, o le castigasse conforme a las leyes, por la muerte que diò a su padre. Hizòse el casamiento, que a todos estaba a cuento, con el qual por el gran dote de su esposa, que se allegò al estado que el tenia de su padre, se aumentò en poder y riquezas [2]. »

1. Cet avertissement parut pour la première fois en tête du *Cid* dans l'édition collective que Corneille donna de ses œuvres en 1648.

2. « Il avait eu peu de jours auparavant un duel avec don Gomez, comte de Gormaz. Il le vainquit et lui donna la mort. Le résultat de cet événement fut qu'il se maria avec doña Chimène, fille et héritière de ce seigneur. Elle-même demanda au Roi qu'il le lui donnât pour mari (car elle était fort éprise de ses qualités), ou qu'il le châtiât conformément aux lois, pour avoir donné la mort à son père. Le mariage, qui agréait à tous, s'accomplit; ainsi grâce à la dot considérable de son épouse, qui s'ajouta aux biens qu'il tenait de son père, il grandit en pouvoir et en richesses. » Les mots *peu de jours auparavant* s'appliquent au récit d'un événement étranger à l'action du *Cid*. Il n'en faudrait pas conclure que Rodrigue, selon Mariana, épousa Chimène peu de jours après la mort du comte. L'historien est muet là-dessus; mais, selon les *romances*, plusieurs années séparent le duel du mariage. Les *Historiæ de rebus Hispaniæ libri* publiées en latin, de 1592 à 1616 par le P. Mariana, furent traduites par lui-même en espagnol, sous le titre d'*Historia general d'España*.

Voilà ce qu'a prêté l'histoire [1] à D. Guillen de Castro, qui a mis ce fameux événement sur le théâtre avant moi. Ceux qui entendent l'espagnol y remarqueront deux circonstances : l'une, que Chimène ne pouvant s'empêcher de reconnoître et d'aimer les belles qualités qu'elle voyoit en don Rodrigue, quoiqu'il eût tué son père (*estaba prendada de sus partes*), alla proposer elle-même au Roi cette généreuse alternative, ou qu'il le lui donnât pour mari, ou qu'il le fît punir suivant les lois; l'autre, que ce mariage se fit au gré de tout le monde (*a todos estaba a cuento*). Deux chroniques du Cid [2] ajoutent qu'il fut célébré par l'archevêque de Séville, en présence du Roi et de toute sa cour; mais je me suis contenté du texte de l'historien, parce que toutes les deux ont quelque chose qui sent le roman, et peuvent ne persuader pas davantage que celles que nos François ont faites de Charlemagne et de Roland. Ce que j'ai rapporté de Mariana suffit pour faire voir l'état qu'on fit [3] de Chimène et de son mariage

1. L'*histoire* a peu de chose à voir dans la légende du *Cid*; Mariana, que les Espagnols appellent leur Tite-Live, ne s'est guère plus abstenu que le Tite-Live romain de mêler, aux faits réels, des traditions fabuleuses. Tout ce qui se rapporte au Cid manque d'authenticité sérieuse. Voir ci-dessus, *Notice*, p. 31.

2. On ne sait trop ce que Corneille désigne par ces *chroniques*; peut-être ne le savait-il pas parfaitement lui-même. Beaucoup de *chroniques* en prose ou en vers, les unes historiques, les autres à demi ou tout à fait légendaires, ont fait mention du Cid et raconté assez différemment ses exploits. Le *poème* du *Cid*, qu'il n'a point en vue sans doute, n'a jamais été appelé *chronique*. Voyez ci-dessus, *Notice*, p. 31.

3. *Faire état de* signifie *faire cas de* :

Quoi ! c'est là tout l'état que tu fais de mes feux. (*Mélite*, v. 360.

Il a aussi le sens de *compter sur* :

Faites état de moi. (*Menteur*, vers 305.)

dans son siècle même, où elle vécut en un tel éclat, que les rois d'Aragon et de Navarre tinrent à honneur d'être ses gendres, en épousant ses deux filles [1]. Quelques-uns ne l'ont pas si bien traitée dans le nôtre; et sans parler de ce qu'on a dit de la Chimène du théâtre, celui qui a composé l'histoire d'Espagne en françois l'a notée [2] dans son livre de s'être tôt et aisément consolée de la mort de son père, et a voulu taxer de légèreté une action qui fut imputée à grandeur de courage par ceux qui en furent les témoins. Deux romances espagnols [3], que je vous donnerai ensuite de cet *Avertissement*, parlent encore plus en sa faveur. Ces sortes de petits poëmes sont comme des originaux décousus de leurs anciennes histoires [4], et je serois ingrat envers la mémoire de cette héroïne, si, après l'avoir fait connoître en France, et m'y être fait connoître par elle, je ne tâchois de la tirer de la honte qu'on lui a voulu faire, parce qu'elle a passé par mes mains. Je vous donne donc ces pièces justificatives de la réputation où elle a vécu, sans dessein de justifier la façon dont je l'ai fait parler françois. Le temps l'a fait pour moi, et les traductions qu'on en a faites en toutes les langues qui servent aujourd'hui à la scène, et chez tous les peuples où l'on voit des théâtres, je veux dire en italien, flamand et

1. Doña Elvire épousa Ramire, roi de Navarre; doña Sol, Sanche, infant d'Aragon.

2. M. Marty-Laveaux croit que Corneille fait allusion à un passage de l'*Histoire genérale d'Espagne* par Louis de Mayerne-Turquet (Lyon, 1587, in-fol., p. 334). — *Noter*, au XVIIe siècle, comme en latin *notare*, a souvent par lui-même un sens défavorable.

3. Le mot *romance* est masculin en espagnol, et reste masculin en français quand il désigne les chants populaires de l'Espagne.

4. Remarquable appréciation où Corneille devance la critique de notre temps.

anglois [1], sont d'assez glorieuses apologies contre tout ce qu'on en a dit. Je n'y ajouterai pour toute chose qu'environ une douzaine de vers espagnols qui semblent faits exprès pour la défendre. Ils sont du même auteur qui l'a traitée avant moi, D. Guillen de Castro, qui, dans une autre comédie qu'il intitule *Engañarse engañando* [2], fait dire à une princesse de Béarn :

A mirar
bien el mundo, que el tener
apetitos que vencer,
y ocasiones que dexar,
Examinan el valor
en la muger, yo dixera
lo que siento, porque fuera
luzimiento de mi honor.
Pero malicias fundadas
en honras mal entendidas,
de tentaciones vencidas
hacen culpas declaradas :
Y asi, la que el desear
con el resistir apunta,
vence dos veces, si junta
con el resistir el callar [3].

1 *Se tromper en trompant.* La pièce a été imprimée à Valence en 1625. Cette abondance de citations et de documents divers rassemblés par Corneille à l'occasion du *Cid* montre assez quel commerce familier il entretenait avec la langue et la littérature espagnoles.

2. Corneille ne parle pas ici de la traduction ou imitation du *Cid* en espagnol faite par Diamante ; elle n'avait pas encore vu le jour. D'après le témoignage de Fontenelle, neveu de Corneille, le poète posséda plus tard cette traduction avec les autres dans sa bibliothèque.

3. « Si le monde a raison de dire que ce qui éprouve le mérite d'une femme, c'est d'avoir des désirs à vaincre, des occasions à rejeter, je n'aurais ici qu'à exprimer ce que je sens : mon honneur n'en deviendrait que plus éclatant. Mais une malignité qui se prévaut de notions d'honneur mal entendues convertit volontiers en un aveu de faute

C'est, si je ne me trompe, comme agit Chimène dans mon ouvrage, en présence du Roi et de l'Infante. Je dis en présence du Roi et de l'Infante, parce que quand elle est seule, ou avec sa confidente, ou avec son amant, c'est une autre chose. Ses mœurs sont inégalement égales [1], pour parler en termes de notre Aristote [2], et changent suivant les circonstances des lieux, des personnes, des temps et des occasions, en conservant toujours le même principe.

Au reste, je me sens obligé de désabuser le public de deux erreurs qui s'y sont glissées touchant cette tragédie, et qui semblent avoir été autorisées par mon silence. La première est que j'aie convenu de juges touchant son mérite [3], et m'en sois rapporté au sentiment de ceux qu'on a priés d'en juger. Je m'en tairois encore, si ce faux bruit n'avoit été jusque chez M. de Balzac dans sa province, ou, pour me servir de ses paroles mêmes, dans son désert [4], et si je n'en avois

ce qui n'est que la tentation vaincue. Dès lors la femme qui désire et qui résiste également, vaincra deux fois, si en résistant elle sait encore se taire. » (Trad. de M. Marty-Laveaux, *Corneille*, t. III, p. 83.)

1 C'est-à-dire que son caractère est le même et immuable au fond, mais qu'il se manifeste différemment selon l'occasion différente et les événements divers qui le mettent en jeu, ainsi que l'explique Corneille lui-même un peu plus loin.

2. Douze ans plus tôt Corneille se fût exprimé moins tendrement peut-être à l'égard d'Aristote; mais à partir de la querelle du *Cid* il affecta toujours un culte respectueux de la *Poétique*, prétendant seulement qu'il l'interprétait mieux que ses adversaires ; ce qui est vrai souvent, sans l'être toujours.

3. Voir ci-dessus, *Notice sur le Cid*, p. 82.

4. Balzac aimait à désigner ainsi prétentieusement la retraite où il vivait près d'Angoulême. La fameuse lettre à Scudéry (voyez ci-dessus, page 99), écrite en août 1637, et publiée une première fois par Scudéry, reparut peu avant cet *Avertissement* dans les *Lettres choisies du sieur de Balzac* (Paris, 1647, in-8°).

vu depuis peu les marques dans cette admirable lettre qu'il a écrite sur ce sujet, et qui ne fait pas la moindre richesse des deux derniers trésors qu'il nous a donnés [1]. Or comme tout ce qui part de sa plume regarde toute la postérité, maintenant que mon nom est assuré de passer jusqu'à elle dans cette lettre incomparable, il me seroit honteux qu'il y passât avec cette tache, et qu'on pût à jamais me reprocher d'avoir compromis de ma réputation. C'est une chose qui jusqu'à présent est sans exemple; et de tous ceux qui ont été attaqués comme moi, aucun que je sache n'a eu assez de foiblesse pour convenir d'arbitres avec ses censeurs; et s'ils ont laissé tout le monde dans la liberté publique d'en juger, ainsi que j'ai fait, ç'a été sans s'obliger, non plus que moi, à en croire personne; outre que dans la conjoncture où étoient lors les affaires du *Cid*, il ne falloit pas être grand devin pour prévoir ce que nous en avons vu arriver. A moins que d'être tout à fait stupide [2], on ne pouvoit pas ignorer que comme les questions de cette nature ne concernent ni la religion ni l'État, on en peut décider par les règles de la prudence humaine, aussi bien que par celles du théâtre, et tourner sans scrupule le sens du bon Aristote du côté de la politique [3]. Ce n'est pas que je sache si ceux qui

1. *Deux trésors* parce que le recueil des lettres est en deux parties. Balzac, un des hommes qui aient le mieux su, en aucun temps, imposer à leurs contemporains, avait habitué les plus grands à parler de lui et de son œuvre dans le style qu'emploie ici Corneille. Descartes, qui n'est pas prodigue de compliments, s'exprime de la même façon quand il s'agit de louer Balzac.

2. La vivacité des termes montre assez quelle amertume la *querelle du Cid* avait laissée au cœur de Corneille.

3. Phrase un peu obscure, qui semble signifier qu'en matière libre on ne se fait pas scrupule d'interpréter les textes du côté le plus favo-

ont jugé du *Cid* en ont jugé suivant leur sentiment ou non, ni même que je veuille dire qu'ils en aient bien ou mal jugé, mais seulement que ce n'a jamais été de mon consentement qu'ils en ont jugé, et que peut-être je l'aurois justifié sans beaucoup de peine, si la même raison qui les a fait parler ne m'avoit obligé à me taire [1]. Aristote ne s'est pas expliqué si clairement dans sa *Poétique*, que nous n'en puissions faire ainsi que les philosophes, qui le tirent chacun à leur parti dans leurs opinions contraires; et comme c'est un pays inconnu pour beaucoup de monde, les plus zélés partisans du *Cid* en ont cru ses censeurs sur leur parole, et se sont imaginé avoir pleinement satisfait à toutes leurs objections, quand ils ont soutenu qu'il importoit peu qu'il fût selon les règles d'Aristote, et qu'Aristote en avoit fait pour son siècle et pour des Grecs, et non pas pour le nôtre et pour des François [2].

Cette seconde erreur, que mon silence a affermie, n'est pas moins injurieuse à Aristote qu'à moi. Ce grand homme a traité la poétique avec tant d'adresse et de jugement, que les préceptes qu'il nous en a laissés sont de tous les temps et de tous les peuples; et bien loin de s'amuser au détail des bienséances et des agréments, qui peuvent être divers selon que ces deux circonstances sont diverses, il a été droit aux mouvements de l'âme, dont la nature ne change point. Il a

rable à ses passions ou à ses intérêts; et qui insinue que les censeurs du *Cid* n'ont pas agi autrement.

1. Allusion discrète à la pression que le cardinal avait exercée sur l'Académie pour l'exciter à juger *le Cid*, ou plutôt contre *le Cid*. Quand cet *Avertissement* fut écrit, il y avait six ans déjà que Richelieu n'était plus; mais ce grand nom imposait encore trop de respect pour que Corneille osât s'exprimer plus librement et décharger ses griefs.

2. Ce n'était pas déjà si mal répondre aux censeurs du *Cid*.

montré quelles passions la tragédie doit exciter dans celles de ses auditeurs; il a cherché quelles conditions sont nécessaires, et aux personnes qu'on introduit, et aux événements qu'on représente, pour les y faire naître; il en a laissé des moyens qui auroient produit leur effet partout dès la création du monde, et qui seront capables de le produire encore partout, tant qu'il y aura des théâtres et des acteurs; et pour le reste, que les lieux et les temps peuvent changer, il l'a négligé, et n'a pas même prescrit le nombre des actes, qui n'a été réglé que par Horace beaucoup après lui [1].

Et certes, je serois le premier qui condamnerois *le Cid*, s'il péchoit contre ces grandes et souveraines maximes que nous tenons de ce philosophe; mais bien loin d'en demeurer d'accord, j'ose dire que cet heureux poème n'a si extraordinairement réussi que parce qu'on y voit les deux maîtresses conditions (permettez-moi cet [2] épithète) que demande ce grand maître aux excellentes tragédies, et qui se trouvent si rarement assemblées dans un même ouvrage, qu'un des plus doctes commentateurs de ce divin traité qu'il en a fait, soutient que toute l'antiquité ne les a vues se rencontrer que dans le seul *Œdipe* [3]. La première est que celui qui souffre et est persécuté ne soit ni tout méchant ni tout vertueux, mais un homme plus vertueux que méchant, qui par

1. *Neve minor, neu sit quinto productior actu Fabula quæ posci vult et spectata reponi* (*Épître aux Pisons*, v. 189-190).

2. *Epithète* fut masculin longtemps; il a encore ce genre dans Balzac, dans Vaugelas.

3. Corneille veut parler de Robortello, savant philologue italien du XVIe siècle (1516-1567), éditeur de la *Poétique* d'Aristote et des *tragédies* d'Eschyle. Corneille cite ailleurs Robortello dans le *Discours sur la tragédie* (voyez Corneille, édit. Marty-Laveaux, t. I, p. 33 et 59.)

quelque trait de foiblesse humaine qui ne soit pas un crime, tombe dans un malheur qu'il ne mérite pas; l'autre, que la persécution et le péril ne viennent point d'un ennemi, ni d'un indifférent, mais d'une personne qui doive aimer celui qui souffre et en être aimée. Et voilà, pour en parler sainement, la véritable et seule cause de tout le succès du *Cid* [1], en qui l'on ne peut méconnoître ces deux conditions, sans s'aveugler soi-même pour lui faire injustice. J'achève donc en m'acquittant de ma parole; et après vous avoir dit en passant ces deux mots pour le Cid du théâtre, je vous donne, en faveur de la Chimène de l'histoire, les deux romances que je vous ai promis [2].

J'oubliois à vous dire que quantité de mes amis ayant jugé à propos que je rendisse compte au public de ce que j'avois emprunté de l'auteur espagnol dans cet ouvrage, et m'ayant témoigné le souhaiter, j'ai bien voulu leur donner cette satisfaction [3]. Vous trouverez donc tout ce que j'en ai traduit imprimé d'une autre lettre [4], avec un chiffre au commencement, qui servira de marque de renvoi pour trouver les vers espagnols au bas de la même page. Je garderai ce même ordre dans *la Mort de Pompée* [5], pour les vers de Lucain, ce qui

1. Corneille connaît bien son œuvre, sur laquelle il avait longtemps et profondément réfléchi. Telle est en effet la cause du merveilleux intérêt répandu dans la tragédie du *Cid*.

2. Voyez ci-dessus, p. 106, note 3.

3. L'injustice et la jalousie s'étaient efforcées d'accréditer l'opinion que tout *le Cid* français était traduit de l'original espagnol (voyez ci-dessus, page 68). Corneille confondit ses critiques en dénonçant lui-même avec une entière bonne foi tout ce qu'il devait à son modèle.

4. En lettres italiques.

5. Publiée en original dès 1644; mais réimprimée en 1648 dans l'édition des *Œuvres*.

n'empêchera pas que je ne continue aussi ce même changement de lettre toutes les fois que nos acteurs rapportent quelque chose qui s'est dit ailleurs que sur le théâtre [1], où vous n'imputerez rien qu'à moi si vous n'y voyez ce chiffre pour marque, et le texte d'un autre auteur au-dessous.

ROMANCE PRIMERO [2]

Delante el rey de Leon
doña Ximena una tarde
se pone á pedir justicia
por la muerte de su padre.
Para contra el Cid la pide,
don Rodrigo de Bivare,
que huerfana la dexó,
niña, y de muy poca edade.
Si tengo razon, ó non,
bien, Rey, lo alcanzas y sabes,
que los negocios de honra
no pueden disimularse.
Cada dia que amanece,

1. Corneille imprime en italiques les paroles rapportées par un personnage comme venant d'un autre personnage. Ainsi dans la scène finale Rodrigue parle à Chimène :

Et dites seulement en songeant à mon sort :
S'il ne m'avait aimée il ne serait pas mort.

Le second vers, qui est censé dit par Chimène, est en italiques dans toutes les éditions publiées du vivant de l'auteur.

2. « Devant le Roi de Léon doña Chimène vint un soir demander justice touchant la mort de son père. Elle demande justice contre le Cid, don Rodrigue de Bivar, qui la rendit orpheline lorsqu'elle était encore tout enfant.

« Si j'ai raison ou non, vous le savez de reste, ô roi Ferdinand ; car « les affaires d'honneur ne se peuvent cacher.

« Chaque jour qui luit, je vois le cruel qui a versé mon sang chevau- « chant à cheval sous mes yeux pour ajouter à mon chagrin.

veo al lobo de mi sangre,
caballero en un caballo,
por darme mayor pesare.
Mandale, buen rey, pues puedes,
que no me ronde mi calle :
que no se venga en mugeres
el hombre que mucho vale.
Si mi padre afrentó al suyo,
bien ha vengado á su padre,
que si honras pagaron muertes,
para su disculpa basten.
Encomendada me tienes,
no consientas que me agravien,
que el que á mi se fiziere,
á tu corona se faze.
— Calledes, doña Ximena,
que me dades pena grande,
que yo daré buen remedio
para todos vuestros males.
Al Cid no le he de ofender,
que es hombre que mucho vale,
y me defiende mis reynos,
y quiero que me los guarde.

« Ordonnez-lui, bon roi, — car vous le pouvez, — qu'il ne rôde pas « sans cesse dans ma rue ; car un homme de grande valeur ne doit pas « se venger sur des femmes.

« Que si mon père outragea le sien, il a bien vengé son père et il « lui doit suffire qu'une mort ait payé son honneur.

« Je suis placée sous votre protection, ne souffrez pas que l'on m'in- « sulte ; car tout outrage que l'on me fait, on le fait à votre couronne.

« — Taisez-vous, doña Chimène, car vous m'affligez grandement, et « je trouverai un bon remède à tous vos maux.

« Je ne puis faire aucun tort au Cid, car il est un homme qui vaut « beaucoup ; il me défend mes royaumes et je veux qu'il me les garde.

Pero yo faré un partido
con él, que no os esté male,
de tomalle la palabra
para que con vos se case.
Contenta quedó Ximena
con la merced que le faze,
que quien huerfana la fizo
aquesse mismo la ampare.

ROMANCE SEGUNDO[1]

A Ximena y á Rodrigo
prendió el Rey palabra y mano,
de juntarlos para en uno
en presencia de Layn Calvo.
Las enemistades viejas
con amor se conformaron,
que donde preside el amor
se olvidan muchos agravios....
Llegaron juntos los novios,
y al dar la mano, y abraço,
el Cid mirando á la novia,
le dixo todo turbado :

« Mais je ferai avec lui un arrangement qui ne vous sera pas mau-
« vais ; je lui demanderai sa parole pour qu'il se marie avec vous. »

« Chimène demeura contente de la grâce qui lui était accordée, et que celui qui l'avait rendue orpheline devînt son soutien.

1. « De Rodrigue et de Chimène le roi prit la parole et la main afin de les unir tous deux en présence de Layn Calvo.

« Les anciennes inimitiés s'apaisèrent dans l'amour, car où préside l'amour bien des injures s'oublient... »

« Les fiancés arrivèrent ensemble, et au moment de donner à la mariée sa main et le baiser, le Cid, la regardant, lui dit, tout ému :

Maté á tu padre, Ximena,
pero no á desaguisado,
matéle de hombre á hombre,
para vengar cierto agravio.
Maté hombre, y hombre doy :
aqui estoy á tu mandado,
y en lugar del muerto padre
cobraste un marido honrado.
A todos pareció bien;
su discrecion alabaron,
y asi se hizieron las bodas
de Rodrigo el Castellano.

« J'ai tué ton père, Chimène, mais non en trahison, je l'ai tué d'homme « à homme pour venger une injure trop réelle.

« J'ai tué un homme et je te donne un homme ; me voici à tes ordres, « et en place d'un père mort tu as acquis un époux honoré. »

« Cela parut bien à tous, on loua son esprit, et ainsi se firent les noces de Rodrigue le Castillan. »

(Traduction de Damas Hinard, dans le *Romancero espagnol*, t. II, p. 24 et 27.)

EXAMEN

(1660)

Ce poème a tant d'avantages du côté du sujet et des pensées brillantes dont il est semé, que la plupart de ses auditeurs n'ont pas voulu voir les défauts de sa conduite, et ont laissé enlever leurs suffrages au plaisir que leur a donné sa représentation. Bien que ce soit celui de tous mes ouvrages réguliers où je me suis permis le plus de licence, il passe encore pour le plus beau auprès de ceux qui ne s'attachent pas à la dernière sévérité des règles; et depuis cinquante ans [1] qu'il tient sa place sur nos théâtres, l'histoire ni l'effort de l'imagination n'y ont rien fait voir qui en ait [2] effacé l'éclat. Aussi a-t-il les deux grandes conditions que demande Aristote aux tragédies parfaites, et dont l'assemblage se rencontre si rarement chez les anciens ni chez les modernes [3]; il les assemble même plus fortement et

1. Exactement quarante-six ans, ceci étant le texte de 1682. Dans la première édition de l'*Examen* (1660), Corneille dit vingt-trois ans.

2. *Aye* dans le texte. Corneille préfère toujours cette forme archaïque de la 3e personne du subjonctif singulier du verbe *avoir*.

3. *Ni* étonne dans cette phrase où il n'y a pas de négation formelle. L'ancienne langue employait souvent *ni* où nous mettons *et* aujourd'hui :

> Dictes moy ou *n*'en quel pays
> Est Flora la belle Romaine.
>
> (Villon, *Ballade des dames du temps jadis.*)

Au reste, dans les premières éditions de cet *Examen*, Corneille écrit : chez les anciens *et* chez les modernes.

plus noblement que les espèces [1] que pose ce philosophe. Une maîtresse que son devoir force à poursuivre la mort de son amant, qu'elle tremble d'obtenir, a les passions plus vives et plus allumées que tout ce qui peut se passer entre un mari et sa femme, une mère et son fils, un frère et sa sœur; et la haute vertu dans un naturel sensible à ces passions, qu'elle dompte sans les affoiblir, et à qui elle laisse toute leur force pour en triompher plus glorieusement, a quelque chose de plus touchant, de plus élevé et de plus aimable que cette médiocre bonté, capable d'une foiblesse, et même d'un crime, où nos anciens étoient contraints d'arrêter le caractère le plus parfait des rois et des princes dont ils faisoient leurs héros, afin que ces taches et ces forfaits, défigurant ce qu'ils leur laissoient de vertu, s'accommodassent au goût et aux souhaits de leurs spectateurs, et fortifiassent l'horreur qu'ils avoient conçue de leur domination et de la monarchie.

Rodrigue suit ici son devoir sans rien relâcher de sa passion; Chimène fait la même chose à son tour, sans laisser ébranler son dessein par la douleur où elle se voit abîmée par là; et si la présence de son amant lui fait faire quelque faux pas, c'est une glissade [2] dont elle se relève à l'heure même; et non seulement elle connoît si bien sa faute qu'elle nous en avertit, mais elle fait un prompt désaveu de tout ce qu'une vue si chère lui a pu arracher. Il n'est point besoin qu'on lui reproche qu'il lui est honteux de souffrir l'entretien de son amant

1. Les *espèces*, c'est-à-dire les cas particuliers proposés par Aristote.
2. L'emploi de ce mot au figuré est devenu trivial; et même au XVIIe siècle on ne le trouve nulle part ailleurs appliqué à une femme telle que Chimène.

après qu'il a tué son père; elle avoue que c'est la seule prise que la médisance aura sur elle. Si elle s'emporte jusqu'à lui dire qu'elle veut bien qu'on sache qu'elle l'adore et le poursuit, ce n'est point une résolution si ferme, qu'elle l'empêche de cacher son amour de tout son possible lorsqu'elle est en la présence du Roi. S'il lui échappe de l'encourager au combat contre don Sanche par ces paroles :

Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix,

elle ne se contente pas de s'enfuir de honte au même moment; mais sitôt qu'elle est avec Elvire, à qui elle ne déguise rien de ce qui se passe dans son âme, et que la vue de ce cher objet ne lui fait plus de violence, elle forme un souhait plus raisonnable, qui satisfait sa vertu et son amour tout ensemble, et demande au ciel que le combat se termine

Sans faire aucun des deux ni vaincu ni vainqueur.

Si elle ne dissimule point qu'elle penche du côté de Rodrigue, de peur d'être à don Sanche, pour qui elle a de l'aversion, cela ne détruit point la protestation qu'elle a faite un peu auparavant, que malgré la loi de ce combat, et les promesses que le Roi a faites à Rodrigue, elle lui fera mille autres ennemis, s'il en sort victorieux. Ce grand éclat même qu'elle laisse faire à son amour après qu'elle le croit mort, est suivi d'une opposition vigoureuse à l'exécution de cette loi qui la donne à son amant, et elle ne se tait qu'après que le Roi l'a différée, et lui a laissé lieu d'espérer qu'avec le temps il y pourra survenir quelque obstacle. Je sais bien que

le silence passe d'ordinaire pour une marque de consentement; mais quand les rois parlent, c'en est une de contradiction : on ne manque jamais à leur applaudir quand on entre dans leurs sentiments; et le seul moyen de leur contredire [1] avec le respect qui leur est dû, c'est de se taire, quand leurs ordres ne sont pas si pressants qu'on ne puisse remettre à s'excuser de leur obéir lorsque le temps en sera venu, et conserver cependant une espérance légitime d'un empêchement, qu'on ne peut encore déterminément prévoir.

Il est vrai que dans ce sujet il faut se contenter de tirer Rodrigue de péril, sans le pousser jusqu'à son mariage avec Chimène. Il est historique, et a plu en son temps; mais bien sûrement il déplairoit au nôtre; et j'ai peine à voir que Chimène y consente chez l'auteur espagnol, bien qu'il donne plus de trois ans de durée à la comédie qu'il en a faite. Pour ne pas contredire l'histoire, j'ai cru ne me pouvoir dispenser d'en jeter quelque idée, mais avec incertitude de l'effet; et ce n'étoit que par là que je pouvois accorder la bienséance du théâtre avec la vérité de l'événement.

Les deux visites que Rodrigue fait à sa maîtresse [2] ont quelque chose qui choque cette bienséance de la part de celle qui les souffre; la rigueur du devoir vouloit qu'elle refusât de lui parler, et s'enfermât dans son cabinet, au lieu de l'écouter; mais permettez-moi de dire avec un des premiers esprits de notre siècle, « que leur conversation est remplie de si beaux sentiments, que plusieurs n'ont pas connu ce défaut, et que ceux

1. Ce verbe, presque toujours actif aujourd'hui, est tantôt actif et tantôt neutre au XVIIe siècle, en prose comme en vers.

2. Voyez la scène IV de l'acte III et la scène I de l'acte V.

qui l'ont connu l'ont toléré ». J'irai plus outre[1], et dirai que tous presque ont souhaité que ces entretiens se fissent; et j'ai remarqué aux premières représentations qu'alors que ce malheureux amant se présentoit devant elle, il s'élevoit un certain frémissement dans l'assemblée, qui marquoit une curiosité merveilleuse, et un redoublement d'attention pour ce qu'ils avoient à se dire dans un état si pitoyable. Aristote dit qu'il y a des absurdités qu'il faut laisser dans un poème, quand on peut espérer qu'elles seront bien reçues; et il est du devoir du poète, en ce cas, de les couvrir de tant de brillants, qu'elles puissent éblouir[2]. Je laisse au jugement de mes auditeurs si je me suis assez bien acquitté de ce devoir pour justifier par là ces deux scènes. Les pensées de la première des deux sont quelquefois trop spirituelles pour partir de personnes fort affligées; mais outre que je n'ai fait que la paraphraser de l'espagnol, si nous ne nous permettions quelque chose de plus ingénieux que le cours ordinaire de la passion, nos poèmes ramperoient souvent, et les grandes douleurs ne mettroient dans la bouche de nos acteurs que des exclamations et des hélas[3]. Pour ne déguiser rien, cette offre que fait Rodrigue de son épée à Chimène, et cette protestation de se laisser tuer par don Sanche, ne me plairoient pas maintenant[4]. Ces beautés étoient de mise

1. *Plus outre* est remplacé aujourd'hui par *plus loin*; tous les auteurs du XVIIe siècle l'avaient cependant employé très fréquemment.

2. *Poétique*, chap. XXIV.

3. Pensée admirablement juste, que doivent bien méditer tous ceux qui, sous prétexte de n'aimer que le naturel et la vérité, suppriment la poésie.

4. Il semble qu'on pourrait distinguer. La première proposition ne pouvait être sérieuse; jamais Rodrigue n'a cru que Chimène lui trancherait la tête. La « protestation de se laisser tuer par don Sanche »

en ce temps-là, et ne le seroient plus en celui-ci. La première est dans l'original espagnol, et l'autre est tirée sur ce modèle. Toutes les deux ont fait leur effet en ma faveur; mais je ferois scrupule d'en étaler de pareilles à l'avenir sur notre théâtre [1].

J'ai dit ailleurs ma pensée touchant l'Infante et le Roi [2]; il reste néanmoins quelque chose à examiner sur la manière dont ce dernier agit, qui ne paroît pas assez vigoureuse, en ce qu'il ne fait pas arrêter le Comte après le soufflet donné, et n'envoie pas des gardes à don Diègue et à son fils. Sur quoi on peut considérer que don Fernand étant le premier roi de Castille, et ceux qui en avoient été maîtres auparavant lui [3] n'ayant eu titre que de comtes, il n'étoit peut-être pas assez absolu sur les grands seigneurs de son royaume pour le pouvoir faire. Chez don Guillen de Castro, qui a traité ce sujet avant moi, et qui devoit mieux connoître que moi quelle étoit l'autorité de ce premier monarque de son pays, le soufflet se donne en sa présence et en celle de deux ministres d'État, qui lui conseillent, après que le Comte s'est retiré fièrement et avec bravade, et que don Diègue a fait la même chose en soupirant, de ne le pousser point à bout, parce qu'il a quantité d'amis

pouvait être beaucoup plus sérieuse, venant d'un homme désespéré qui aime mieux mourir que vivre haï de Chimène.

1. Soit, mais Corneille, devenu tout à fait sage (en 1660, date de cet *Examen*), ne fit plus de chefs-d'œuvre.

2. Voyez *Discours sur le poème dramatique*, où Corneille dit que l'amour de l'Infante est épisodique et inutile (voyez ci-dessus, p. 42), et *Examen de Clitandre*, où il avoue la faiblesse du personnage royal dans *le Cid*.

3. *Auparavant* s'employait encore comme préposition et comme adverbe. Vaugelas dans ses *Remarques* (1647) voulut qu'il ne fût plus qu'adverbe. On trouve jusqu'à la fin du siècle nombre d'exemples d'*auparavant* suivi d'un complément direct.

dans les Asturies, qui se pourroient révolter, et prendre parti avec les Maures dont son État est environné. Ainsi il se résout d'accommoder l'affaire sans bruit, et recommande le secret à ces deux ministres, qui ont été seuls témoins de l'action. C'est sur cet exemple que je me suis cru bien fondé à le faire agir plus mollement qu'on ne feroit en ce temps-ci, où l'autorité royale est plus absolue. Je ne pense pas non plus qu'il fasse une faute bien grande de ne jeter point l'alarme de nuit dans sa ville, sur l'avis incertain qu'il a du dessein des Maures, puisqu'on faisoit bonne garde sur les murs et sur le port; mais il est inexcusable de n'y donner aucun ordre après leur arrivée, et de laisser tout faire à Rodrigue. La loi du combat qu'il propose à Chimène avant que de le permettre à don Sanche contre Rodrigue, n'est pas si injuste[1] que quelques-uns ont voulu le dire, parce qu'elle est plutôt une menace pour la faire dédire de la demande de ce combat, qu'un arrêt qu'il lui veuille faire exécuter. Cela paroît en ce qu'après la victoire de Rodrigue il n'en exige pas précisément l'effet de sa parole, et la laisse en état d'espérer que cette condition n'aura point de lieu.

Je ne puis dénier que la règle des vingt et quatre heures presse trop les incidents de cette pièce. La mort du Comte et l'arrivée des Maures s'y pouvoient entresuivre d'aussi près qu'elles font, parce que cette arrivée est une surprise qui n'a point de communication, ni de mesures à prendre avec le reste; mais il n'en va pas ainsi du combat de don Sanche, dont le Roi étoit le maître, et pouvoit lui choisir un autre temps que deux

1. Elle est conforme aux mœurs du temps et aux droits des suzerains sur les filles orphelines de leurs vassaux morts.

heures après la fuite des Maures. Leur défaite avoit assez fatigué Rodrigue toute la nuit, pour mériter deux ou trois jours de repos, et même il y avoit quelque apparence qu'il n'en étoit pas échappé sans blessures, quoique je n'en aie rien dit, parce qu'elles n'auroient fait que nuire à la conclusion de l'action.

Cette même règle presse aussi trop Chimène de demander justice au Roi la seconde fois. Elle l'avoit fait le soir d'auparavant, et n'avoit aucun sujet d'y retourner le lendemain matin pour en importuner le Roi, dont elle n'avoit encore aucun lieu de se plaindre, puisqu'elle ne pouvoit encore dire qu'il lui eût manqué de promesse. Le roman lui auroit donné sept ou huit jours de patience avant que de l'en presser de nouveau; mais les vingt et quatre heures ne l'ont pas permis : c'est l'incommodité de la règle [1].

Passons à celle de l'unité de lieu, qui ne m'a pas donné moins de gêne en cette pièce [2]. Je l'ai placé dans Séville, bien que don Fernand n'en ait jamais été le maître; et j'ai été obligé à cette falsification, pour former quelque vraisemblance à la descente des Maures, dont l'armée ne pouvoit venir si vite par terre que par eau. Je ne voudrois pas assurer toutefois que le flux de la mer monte effectivement jusque-là; mais comme dans notre Seine [3] il fait encore plus de chemin qu'il ne lui en faut faire sur le Guadalquivir pour battre les murailles de cette ville, cela peut suffire à fonder

1. Corneille pourrait ajouter : Mais qui m'a imposé cette règle, sinon les censeurs du *Cid*?

2. Voyez ci-dessus, p. 42.

3. On reconnaît l'habitant de Rouen qui avait été maintes fois témoin du phénomène du *mascaret*. Il paraît que le flux se fait sentir sur le Guadalquivir jusqu'à Séville et même au delà.

quelque probabilité parmi nous, pour ceux qui n'ont point été sur le lieu même.

Cette arrivée des Maures ne laisse pas d'avoir ce défaut, que j'ai marqué ailleurs [1], qu'ils se présentent d'eux-mêmes, sans être appelés dans la pièce, directement ni indirectement, par aucun acteur du premier acte. Ils ont plus de justesse dans l'irrégularité de l'auteur espagnol : Rodrigue, n'osant plus se montrer à la cour, les va combattre sur la frontière; et ainsi le premier acteur les va chercher, et leur donne place dans le poème, au contraire de ce qui arrive ici, où ils semblent se venir faire de fête exprès pour en être battus, et lui donner moyen de rendre à son roi un service d'importance, qui lui fasse obtenir sa grâce. C'est une seconde incommodité de la règle dans cette tragédie.

Tout s'y passe donc dans Séville, et garde ainsi quelque espèce d'unité de lieu en général; mais le lieu particulier change de scène en scène, et tantôt c'est le palais du Roi, tantôt l'appartement de l'Infante, tantôt la maison de Chimène, et tantôt une rue ou place publique. On le détermine aisément pour les scènes détachées ; mais pour celles qui ont leur liaison ensemble, comme les quatre dernières du premier acte, il est malaisé d'en choisir un qui convienne à toutes [2].

1 Voyez *Discours sur le poème dramatique* (édition Marty-Laveaux, t I, p. 43).

2. Corneille dit la même chose dans le *Discours des trois unités* : « *Le Cid* multiplie encore davantage les lieux particuliers sans quitter Séville; et comme la liaison de scènes n'y est pas gardée, le théâtre, dès le premier acte, est la maison de Chimène, l'appartement de l'Infante dans le palais du Roi, et la place publique ; le second y ajoute la chambre du Roi; et sans doute il y a quelque excès dans cette licence. » (*Discours des trois unités*, t. I, p. 120.) Scudéry ne manqua pas d'insister

Le Comte et don Diègue se querellent au sortir du palais; cela se peut passer dans une rue; mais après le soufflet reçu, don Diègue ne peut pas demeurer en cette rue à faire ses plaintes, attendant que son fils survienne, qu'il ne soit tout aussitôt environné de peuple, et ne reçoive l'offre de quelques amis. Ainsi il seroit plus à propos qu'il se plaignît dans sa maison, où le met l'Espagnol, pour laisser aller ses sentiments en liberté; mais en ce cas il faudroit délier les scènes comme il a fait. En l'état où elles sont ici, on peut dire qu'il faut quelquefois aider au théâtre, et suppléer favorablement ce qui ne s'y peut représenter. Deux personnes s'y arrêtent pour parler, et quelquefois il faut présumer qu'ils marchent, ce qu'on ne peut exposer sensiblement à la vue, parce qu'ils échapperoient aux yeux avant que d'avoir pu dire ce qu'il est nécessaire qu'ils fassent savoir à l'auditeur. Ainsi, par une fiction de théâtre, on peut s'imaginer que don Diègue et le Comte, sortant du palais du Roi, avancent toujours en se querellant, et sont arrivés devant la maison de ce premier lorsqu'il reçoit le soufflet qui l'oblige à y entrer pour y chercher du secours. Si cette fiction poétique ne vous satisfait point, laissons-le dans la place publique, et disons que le concours du peuple autour de lui après cette offense, et les offres de service que lui font les premiers amis qui s'y rencontrent sont des circonstances que le roman ne doit pas ou-

sur cette irrégularité. « Le théâtre, dit-il, en est si mal entendu, qu'un même lieu représentant l'appartement du Roi, celui de l'Infante, la maison de Chimène et la rue, presque sans changer de face, le spectateur ne sait le plus souvent où en sont les acteurs. » Actuellement on change les décorations. Autrefois on indiquait les divers lieux d'avance sur une scène unique. Voyez ci-dessus, p. 34 et 42.

blier; mais que ces menues actions ne servant de rien à la principale, il n'est pas besoin que le poète s'en embarrasse sur la scène [1]. Horace l'en dispense par ces vers :

Hoc amet, hoc spernat promissi carminis auctor;
Pleraque negligat [2].

Et ailleurs :

Semper ad eventum festinet [3].

C'est ce qui m'a fait négliger, au troisième acte, de donner à don Diègue, pour aide à chercher son fils, aucun des cinq cents amis qu'il avoit chez lui. Il y a grande apparence que quelques-uns d'eux l'y accompagnoient, et même que quelques autres le cherchoient pour lui d'un autre côté; mais ces accompagnements inutiles de personnes qui n'ont rien à dire, puisque celui qu'ils accompagnent a seul tout l'intérêt à l'action, ces sortes d'accompagnements, dis-je, ont toujours mauvaise grâce au théâtre, et d'autant plus que les comédiens n'emploient à ces personnages muets que leurs moucheurs de chandelles et leurs valets, qui ne savent quelle posture tenir.

1. Tout cela est vague et confus : il semble que Corneille ne se souvienne plus en 1660 comment *le Cid* était représenté en 1636 ; on figurait simultanément quatre lieux distincts sur une scène unique. Il s'en souvenait fort bien sans doute, mais, depuis 1660 la règle de l'unité absolue de lieu s'étant établie, il s'efforçait de croire et de faire croire que son théâtre pouvait s'y adapter aisément; or ni *le Cid* ni *Cinna* ne s'y prêtent, quelque complaisance qu'on demande aux spectateurs.

2. Il y a dans l'*Art poétique* (vers 44 et 45) : *Pleraque differat et præsens in tempus omittat.*

3. Il y a *festinat* dans l'*Art poétique* (vers 148).

Les funérailles du Comte étoient encore une chose fort embarrassante, soit qu'elles se soient faites avant la fin de la pièce, soit que le corps ait demeuré en présence dans son hôtel, attendant qu'on y donnât ordre [1]. Le moindre mot que j'en eusse laissé dire, pour en prendre soin, eût rompu toute la chaleur de l'attention, et rempli l'auditeur d'une fâcheuse idée. J'ai cru plus à propos de les dérober à son imagination par mon silence, aussi bien que le lieu précis de ces quatre scènes du premier acte dont je viens de parler ; et je m'assure que cet artifice m'a si bien réussi, que peu de personnes ont pris garde à l'un ni à l'autre, et que la plupart des spectateurs, laissant emporter leurs esprits à ce qu'ils ont vu et entendu de pathétique en ce poème, ne se sont point avisés de réfléchir sur ces deux considérations.

J'achève par une remarque sur ce que dit Horace, que ce qu'on expose à la vue touche bien plus que ce qu'on n'apprend que par un récit [2].

C'est sur quoi je me suis fondé pour faire voir le soufflet que reçoit don Diègue, et cacher aux yeux la mort du Comte, afin d'acquérir et conserver à mon

1. Scudéry revient à deux reprises sur ce point : « Rodrigue y paroit d'abord (*dans le troisième acte*) chez Chimène, avec une épée qui fume encore du sang tout chaud qu'il vient de faire répandre à son père ; et par cette extravagance si peu attendue, il donne de l'horreur à tous les judicieux qui le voient, et qui savent que ce corps est encore dans la maison ». — « Rodrigue vient en plein jour revoir Chimène.... Si je ne craignois de faire le plaisant mal à propos, je lui demanderois volontiers s'il a donné de l'eau bénite en passant à ce pauvre mort qui vraisemblablement est dans la salle. »

2. *Segnius irritant animos demissa per aurem,*
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus....
(*Art poétique,* vers 180 et 181.)

premier acteur l'amitié des auditeurs, si nécessaire pour réussir au théâtre. L'indignité d'un affront fait à un vieillard, chargé d'années et de victoires, les jette aisément dans le parti de l'offensé; et cette mort, qu'on vient dire au Roi tout simplement sans aucune narration touchante, n'excite point en eux la commisération qu'y eût fait naître le spectacle de son sang, et ne leur donne aucune aversion pour ce malheureux amant, qu'ils ont vu forcé par ce qu'il devoit à son honneur d'en venir à cette extrémité, malgré l'intérêt et la tendresse de son amour.

PERSONNAGES

DON FERNAND [1], premier roi de Castille.
DONA URRAQUE, infante de Castille.
DON DIÈGUE, père de don Rodrigue.
DON GOMÈS, comte de Gormas, père de Chimène.
DON RODRIGUE, amant de Chimène [2].
DON SANCHE, amoureux de Chimène.
DON ARIAS, } gentilshommes castillans.
DON ALONSE, }
CHIMÈNE, fille de don Gomès.
LÉONOR, gouvernante de l'Infante.
ELVIRE, gouvernante de Chimène.
UN PAGE de l'Infante.

La scène est à Séville [3].

1. Ferdinand Ier, roi de Castille, mourut en 1075. Les noms de dona Urraque, sa fille; de don Gomès, comte de Gormas; de Chimène, fille de don Gomès; de don Diègue et de son fils don Rodrigue sont historiques, ou tout au moins légendaires. Corneille a emprunté de l'historien Mariana ou de Guillem de Castro les autres noms, mais il a imaginé les personnages, sauf celui d'Elvire, qui est déjà dans le drame espagnol la gouvernante de Chimène.

2. Corneille distingue l'*amant*, qui est aimé, de l'*amoureux*, qui n'est point payé de retour. Ainsi, dans *Horace*, Valère est *amoureux* de Camille, et Curiace est son *amant*. Voir ci-dessous note sur le vers 42.

3. Sur les lieux particuliers où se passent les différentes scènes, voir ci-dessus, p. 42.

LE CID

TRAGÉDIE [1]

ACTE I

SCÈNE PREMIÈRE [2]

CHIMÈNE, ELVIRE

CHIMÈNE

Elvire, m'as-tu fait un rapport bien sincère?
Ne déguises-tu rien de ce qu'a dit mon père?

1. VAR. TRAGI-COMÉDIE (1637-44). Voyez la *Notice*, p. 65.

2. VAR. SCÈNE PREMIÈRE

LE COMTE, ELVIRE

ELV. Entre tous ces amants dont la jeune ferveur
Adore votre fille et brigue ma faveur,
Don Rodrigue et don Sanche à l'envi font paroître
Le beau feu qu'en leurs cœurs ses beautés ont fait naître.
Ce n'est pas que Chimène écoute leurs soupirs,
Ou d'un regard propice anime leurs desirs :
Au contraire, pour tous dedans l'indifférence,
Elle n'ôte à pas un ni donne d'espérance,
Et sans les voir d'un œil trop sévère ou trop doux,
C'est de votre seul choix qu'elle attend un époux.

LE COMTE. Elle est dans le devoir; tous deux sont dignes d'elle, etc.

A propos du premier vers, Scudéry disait « que c'est parler allemand

ELVIRE

Tous mes sens à moi-même en sont encor charmés :
Il estime Rodrigue autant que vous l'aimez,
Et si je ne m'abuse à lire dans son âme, 5
Il vous commandera de répondre à sa flamme.

CHIMÈNE

Dis-moi donc, je te prie, une seconde fois
Ce qui te fait juger qu'il approuve mon choix :
Apprends-moi de nouveau quel espoir j'en dois prendre;
Un si charmant discours ne se peut trop entendre; 10
Tu ne peux trop promettre aux feux de notre amour
La douce liberté de se montrer au jour.
Que t'a-t-il répondu sur la secrète brigue
Que font auprès de toi don Sanche et don Rodrigue?
N'as-tu point trop fait voir quelle inégalité 15
Entre ces deux amants me penche [1] d'un côté?

ELVIRE

Non; j'ai peint votre cœur dans une indifférence
Qui n'enfle d'aucun d'eux ni détruit l'espérance [2],
Et sans les voir d'un œil trop sévère ou trop doux,

en français ». Cependant le mot de *ferveur*, admis de tout temps dans le langage de la dévotion, ne convenait pas mal pour désigner l'amour chevaleresque et respectueux de Rodrigue et de Sanche, tel surtout qu'Elvire le veut dépeindre au comte.

En 1660 Corneille fondit ces deux premières scènes en une seule; et le comte ne parut plus avant la querelle. La Comédie-Française a repris de nos jours le texte primitif, qu'elle juge avec raison plus clair; le spectateur y apprend les grandes ambitions du comte; et la scène du soufflet se trouve ainsi préparée.

1. Quoique l'Académie ait blâmé l'emploi actif de *pencher*, au sens figuré, cette tournure fut de tout temps parfaitement correcte, et autorisée par l'exemple des plus grands écrivains.

2. VAR. Qui n'enfle de pas un ni détruit l'espérance,
Et sans rien voir d'un œil trop sévère ou trop doux.
(1660.)

Attend l'ordre d'un père à[1] choisir un époux. 20
Ce respect l'a ravi, sa bouche et son visage
M'en ont donné sur l'heure un digne témoignage[2],
Et puisqu'il vous en faut encor faire un récit,
Voici d'eux et de vous ce qu'en hâte il m'a dit :
« Elle est dans le devoir; tous deux sont dignes d'elle, 25
Tous deux formés d'un sang noble, vaillant, fidèle,
Jeunes, mais qui font lire aisément dans leurs yeux
L'éclatante vertu de leurs braves aïeux.
Don Rodrigue surtout n'a trait en son visage[3]
Qui d'un homme de cœur ne soit la haute image, 30
Et sort d'une maison si féconde en guerriers,
Qu'ils y prennent naissance au milieu des lauriers.
La valeur de son père, en son temps sans pareille,
Tant qu'a duré sa force, a passé pour merveille;
Ses rides sur son front ont gravé ses exploits[4], 35
Et nous disent encor ce qu'il fut autrefois.
Je me promets du fils ce que j'ai vu du père;

1. *A*, au XVIIe siècle, en particulier chez Corneille, reçoit des emplois très variés et supplée souvent d'autres prépositions. Plus haut, vers 5, *à lire* signifie en lisant. Ici, *à choisir* signifie pour choisir.

2. VAR. M'en ont donné tous deux un soudain témoignage.
(1660.)

3. VAR. Don Rodrigue surtout n'a trait de son visage.
(1637 in-12.)

4. « J'ai vu feu M. Corneille fort en colère contre M. Racine pour une bagatelle, tant les poètes sont jaloux de leurs ouvrages. M. Corneille... avoit dit en parlant de don Diègue :

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits;

M. Racine, par manière de parodie, s'en joua dans ses *Plaideurs*, où il dit d'un sergent, acte I, scène I :

Ses rides sur son front gravoient tous ses exploits.

« Quoi ! disoit M. Corneille, ne tient-il qu'à un jeune homme de venir « tourner en ridicule les plus beaux vers des gens? » (*Ménagiana*, édition de 1715, t. III, p. 306 et 307.)

Et ma fille, en un mot, peut l'aimer et me plaire [1]. »
Il alloit au conseil, dont l'heure qui pressoit [2]
A tranché ce discours qu'à peine il commençoit; 40
Mais à ce peu de mots je crois que sa pensée
Entre vos deux amants [3] n'est pas fort balancée.
Le Roi doit à son fils élire un gouverneur,
Et c'est lui que regarde un tel degré d'honneur :

1. VAR. [Et ma fille, en un mot, peut l'aimer et me plaire.]
Va l'en entretenir; mais dans cet entretien
Cache mon sentiment et découvre le sien.
Je veux qu'à mon retour nous en parlions ensemble;
L'heure à présent m'appelle au conseil qui s'assemble :
Le Roi doit à son fils choisir un gouverneur,
Ou plutôt m'élever à ce haut rang d'honneur ;
Ce que pour lui mon bras chaque jour exécute,
Me défend de penser qu'aucun me le dispute.

SCÈNE II

CHIMÈNE, ELVIRE

ELV. Quelle douce nouvelle à ces jeunes amants!
seule. Et que tout se dispose à leurs contentements!
CHIM. Eh bien! Elvire, enfin que faut-il que j'espère?
Que dois-je devenir, et que t'a dit mon père?
ELV. Deux mots dont tous vos sens doivent être charmés :
[Il estime Rodrigue autant que vous l'aimez.]
CHIM. L'excès de ce bonheur me met en défiance :
Puis-je à de tels discours donner quelque croyance?
ELV. Il passe bien plus outre, il approuve ses feux,
Et vous doit commander de répondre à ses vœux.
Jugez après cela, puisque tantôt son père
Au sortir du conseil doit proposer l'affaire,
S'il pouvoit avoir lieu de mieux prendre son temps,
[Et si tous vos desirs seront bientôt contents.]
(1637-1656.)

2. VAR. Il alloit au conseil, dont l'heure qu'il pressoit.
(1660.)

3. *Amant* désigne seulement, au XVIIe siècle, celui qui aime et désire être aimé. Il n'a pas la signification défavorable qui, dans la plupart des cas, s'attache aujourd'hui à ce mot. Tandis que beaucoup d'autres mots se sont affaiblis, celui-ci a exagéré sa signification. Dans *la Place Royale* de Corneille, une jeune fille très honnête s'exprime ainsi : Un de mes *amants* vient (vers 142).

Ce choix n'est pas douteux, et sa rare vaillance 45
Ne peut souffrir qu'on craigne aucune concurrence.
Comme ses hauts exploits le rendent sans égal,
Dans un espoir si juste il sera sans rival;
Et puisque don Rodrigue a résolu son père
Au sortir du conseil à proposer l'affaire, 50
Je vous laisse à juger s'il prendra bien son temps,
Et si tous vos desirs seront bientôt contents.

CHIMÈNE

Il semble toutefois que mon âme troublée
Refuse cette joie, et s'en trouve accablée :
Un moment donne au sort des visages divers, 55
Et dans ce grand bonheur je crains un grand revers.

ELVIRE

Vous verrez cette crainte heureusement déçue.

CHIMÈNE

Allons, quoi qu'il en soit, en attendre l'issue.

SCÈNE II [1]

L'INFANTE, LÉONOR, PAGE.

L'INFANTE

Page, allez avertir Chimène de ma part [2]

1. Le lieu de la scène change; l'action se transporte au palais du Roi. Voyez ci-dessus, *Notice*, p. 42. Dire que « la scène reste vide », comme on l'a dit cent fois et comme s'en plaint Voltaire, n'est pas tout à fait exact. Comme le décor représentait simultanément, d'un côté la maison de Chimène, et de l'autre côté le palais du Roi, au moment où Chimène sortait de sa chambre, l'Infante entrait dans la salle du palais, et les deux jeux de scène pouvaient fort bien s'accomplir ensemble. Sur ce rôle de l'Infante, si attaqué de toutes parts, et si longtemps supprimé à la représentation, voyez ci-dessus, p. 42.

2. VAR. Va-t'en trouver Chimène, et lui dis de ma part.
(1637-1644.)

VAR. Va-t'en trouver Chimène, et dis-lui de ma part.
(1648-1656.)

Qu'aujourd'hui pour me voir elle attend un peu tard, 60
Et que mon amitié se plaint de sa paresse.

(Le Page rentre.)

LÉONOR

Madame, chaque jour même desir vous presse ;
Et dans son entretien je vous vois chaque jour [1]
Demander en quel point se trouve son amour [2].

L'INFANTE

Ce n'est pas sans sujet : je l'ai presque forcée [3] 65
A recevoir les traits dont son âme est blessée.
Elle aime don Rodrigue, et le tient de ma main,
Et par moi don Rodrigue a vaincu son dédain :
Ainsi de ces amants ayant formé les chaînes,
Je dois prendre intérêt à voir finir leurs peines [4]. 70

LÉONOR

Madame, toutefois parmi leurs bons succès
Vous montrez un chagrin qui va jusqu'à l'excès [5].
Cet amour, qui tous deux les comble d'allégresse,
Fait-il de ce grand cœur la profonde tristesse,

1 VAR. Et je vous vois pensive et triste chaque jour.
(1637-1656.)

2. VAR. L'informer avec soin comme va son amour.
(1637-1644.)

VAR. Demander avec soin comme va son amour.
(1648-1656.)

Jusqu'au milieu du XVIIe siècle, *informer quelqu'un* signifiait le *questionner*, non pas l'*éclairer*. On dit encore dans le même sens : la justice informe.

3. VAR. J'en dois bien avoir soin : je l'ai presque forcée
A recevoir les coups dont son âme est blessée.
(1637-1656.)

4. VAR. Je dois prendre intérêt à la fin de leurs peines.
(1637-1656.)

5. VAR. On vous voit un chagrin qui va jusqu'à l'excès.
(1637-1656.)

Et ce grand intérêt que vous prenez pour eux 75
Vous rend-il malheureuse alors qu'ils sont heureux?
Mais je vais trop avant, et deviens indiscrète.

L'INFANTE

Ma tristesse redouble à la tenir secrète.
Écoute, écoute enfin comme j'ai combattu,
Écoute quels assauts brave encor ma vertu [1]. 80
L'amour est un tyran qui n'épargne personne :
Ce jeune cavalier [2], cet amant que je donne [3],
Je l'aime [4].

LÉONOR

Vous l'aimez!

L'INFANTE

Mets la main sur mon cœur,
Et vois comme il se trouble au nom de son vainqueur,
Comme il le reconnoît.

LÉONOR

Pardonnez-moi, Madame, 85

1. VAR. Et plaignant ma foiblesse, admire ma vertu.
(1637 in-4° et 1639-1656.)

VAR. Et plaignant ma tristesse, admire ma vertu.
(1637 in-12 et 1638.)

2. Partout dans l'édition originale du *Cid* on lit *chevalier*, non *cavalier*. *Chevalier* était le vieux terme français; mais la mode accréditait de plus en plus *cavalier*, forme italienne et espagnole; Corneille dut s'y rendre, et dès la seconde édition du *Cid* il substitua partout *cavalier* à *chevalier*.

3. VAR. Ce jeune chevalier, cet amant que je donne.
(1637 in-4°, 1638 Paris, et 1639-1644.)

4. « L'Infante dans *le Cid* avoue à Léonor l'amour secret qu'elle a pour lui, et l'auroit pu faire un an ou six mois plus tôt. » (Corneille, *Examen de Polyeucte.*) Si c'est là un blâme, Corneille est trop sévère pour lui-même. Aucun théâtre n'est possible si l'on refuse d'accorder que les coïncidences y soient un peu plus fréquentes que dans la vie réelle. La règle des vingt-quatre heures rendait surtout cette complaisance absolument nécessaire.

Si je sors du respect pour blâmer cette flamme [1].
Une grande princesse à ce point s'oublier
Que d'admettre en son cœur un simple cavalier [2]!
Et que diroit le Roi? que diroit la Castille [3]?
Vous souvient-il encor de qui vous êtes fille? 90

L'INFANTE

Il m'en souvient si bien que j'épandrai [4] mon sang
Avant que je m'abaisse à démentir mon rang.
Je te répondrois bien que dans les belles âmes
Le seul mérite a droit de produire des flammes;
Et si ma passion cherchoit à s'excuser, 95
Mille exemples fameux pourroient l'autoriser;
Mais je n'en veux point suivre où ma gloire [5] s'engage;
La surprise des sens n'abat point mon courage [6];

1 VAR. Si je sors du respect pour blâmer votre flamme.
(1637 in-12 et 1638 Leyde.)

2. VAR. Choisir pour votre amant un simple chevalier!
(1637 in-4°, 1638 Paris, et 1639-1644.)

VAR. Choisir pour votre amant un simple cavalier!
(1637 in-12, 1638 Leyde, et 1648-1656.)

3 VAR. Et que dira le Roi? que dira la Castille?
Vous souvenez-vous point de qui vous êtes fille?
L'INF. Oui, oui, je m'en souviens, et j'épandrai mon sang
Plutôt que de rien faire indigne de mon rang.
(1637-1656.)

4. *Epandre*, pur synonyme de *répandre*, bien que les grammairiens aient essayé d'établir entre les deux quelque nuance de sens.

5. Dans la langue de la tragédie, le mot *gloire*, dans la bouche d'une femme, désigne sa réputation; Sévère et Pauline dans *Polyeucte*, parlant des maux que leur amour déçu a causés, Sévère s'écrie :

Je veux mourir des miens; aimez-en la mémoire;

Pauline répond :

Je veux guérir des miens, ils souilleraient ma gloire.

6. Cf. *Polyeucte*, vers 165-166 :

Une femme d'honneur peut avouer sans honte
Ces surprises des sens que la raison surmonte.

Les éditions de 1637 à 1656 portaient :

Si j'ai beaucoup d'amour, j'ai bien plus de courage.

Et je me dis toujours qu'étant fille de roi [1],
Tout autre qu'un monarque est indigne de moi. 100
Quand je vis que mon cœur ne se pouvoit défendre,
Moi-même je donnai ce que je n'osois prendre.
Je mis, au lieu de moi, Chimène en ses liens,
Et j'allumai leurs feux pour éteindre les miens.
Ne t'étonne donc plus si mon âme gênée [2] 105
Avec impatience attend leur hyménée :
Tu vois que mon repos en dépend aujourd'hui.
Si l'amour vit d'espoir, il périt avec lui [3] :
C'est un feu qui s'éteint, faute de nourriture;
Et malgré la rigueur de ma triste aventure, 110
Si Chimène a jamais Rodrigue pour mari,
Mon espérance est morte, et mon esprit guéri.
Je souffre cependant un tourment incroyable :
Jusques à cet hymen Rodrigue m'est aimable;
Je travaille à le perdre, et le perds à regret; 115
Et de là prend son cours mon déplaisir secret.
Je vois avec chagrin que l'amour me contraigne [4]
A pousser des soupirs [5] pour ce que je dédaigne;

1. Var. Un noble orgueil m'apprend qu'étant fille de roi.
(1637, 1638, 1644 in-12 et 1648-1656.)

D'autres éditions portent : *du* Roi.

2. *Gêne* contracté de *Gehenne*, nom d'une vallée, près de Jérusalem, où les Juifs brûlèrent leurs enfants en l'honneur des idoles (par extension nom de l'enfer), eut primitivement le sens de *torture*, qu'il garde en maint endroit au XVIIe siècle. Ainsi dans Molière (*Sganarelle*) :

.... L'enfer n'a point de gêne
Qui ne soit pour ton crime une trop douce peine.

Gêne et *gêner* ont beaucoup affaibli leur sens depuis le XVIIe siècle.

3. Var. Si l'amour vit d'espoir, il meurt avecque lui.
(1637-1656.)

4 Var. Je suis au désespoir que l'amour me contraigne.
(1637-1660.)

5 Cette expression nous paraît sans élégance; mais le verbe *pousser*

Je sens en deux partis mon esprit divisé :
Si mon courage est haut, mon cœur est embrasé [1]; 120
Cet hymen m'est fatal, je le crains, et souhaite [2] :
Je n'ose en espérer qu'une joie imparfaite [3].
Ma gloire et mon amour ont pour moi tant d'appas,
Que je meurs s'il s'achève ou ne s'achève pas.

LÉONOR

Madame, après cela je n'ai rien à vous dire, 125
Sinon que de vos maux avec vous je soupire :
Je vous blâmois tantôt, je vous plains à présent;
Mais puisque dans un mal si doux et si cuisant
Votre vertu combat et son charme et sa force,
En repousse l'assaut, en rejette l'amorce, 130
Elle rendra le calme à vos esprits flottants.
Espérez donc tout d'elle, et du secours du temps;
Espérez tout du ciel : il a trop de justice

était alors d'un emploi très fréquent. Corneille s'en sert dans beaucoup d'expressions, au propre et au figuré. Il dit dans *le Menteur* :

.... Des hautbois
Qui tour à tour dans l'air poussaient des harmonies.

1. Ces deux mots *cœur* et *courage* sont souvent synonymes au XVIIe siècle. On voit toutefois qu'il y a entre eux parfois une distinction de sens, puisqu'ils s'opposent ici l'un à l'autre : *courage* étant le siège de la volonté raisonnable, et *cœur* celui des facultés affectives. Mais cette distinction disparaît quand Attale dans *Nicomède* parle de son *courage amoureux*, voulant dire son *cœur amoureux* (vers 229). Cf. ci-dessous le vers 1601 :

Rodrigue ne peut plus charmer votre courage.

2. La grammaire actuelle interdit cette ellipse du pronom personnel complément. On en trouve jusqu'au XVIIe siècle de nombreux exemples; il suffit que la suppression n'enlève rien à la clarté de la phrase. Observez que l'Académie blâmait déjà cette tournure.

3. VAR. Je ne m'en promets rien qu'une joie imparfaite.
Ma gloire et mon amour ont tous deux tant d'appas,
Que je meurs s'il s'achève et ne s'achève pas.
(1637-1656.)

Pour laisser la vertu dans un si long supplice [1].

L'INFANTE

Ma plus douce espérance est de perdre l'espoir [2]. 135

LE PAGE

Par vos commandements Chimène vous vient voir.

L'INFANTE, à Léonor.

Allez l'entretenir en cette galerie.

LÉONOR

Voulez-vous demeurer dedans [3] la rêverie?

L'INFANTE

Non, je veux seulement, malgré mon déplaisir,
Remettre mon visage un peu plus à loisir. 140
Je vous suis [4].
Juste ciel, d'où j'attends mon remède,
Mets enfin quelque borne au mal qui me possède :
Assure mon repos, assure mon honneur.
Dans le bonheur d'autrui je cherche mon bonheur :

1 VAR. Pour souffrir la vertu si longtemps au supplice. (1637-1656.)

2. Un de ces *concetti*, de ces brillants jeux d'antithèse que le goût italien avait mis fort à la mode au commencement du XVIIe siècle. Celui-là est assez analogue à la *pointe* du sonnet d'Oronte dans *le Misanthrope* :

Belle Philis, on désespère
Alors qu'on espère toujours.

Il ne faut ni admirer sérieusement ces gentillesses d'esprit, ni s'en montrer trop scandalisé; car elles abondent chez les plus grands poètes. Sans parler des Italiens, Shakespeare et Victor Hugo en sont remplis.

Ce qui est plaisant, c'est que Scudéry traitait ce vers de galimatias. En revanche, l'Académie le trouve « beau ».

3. On employait encore indifféremment comme adverbes ou prépositions *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*. Vaugelas, le premier, dans ses *Remarques* publiées en 1647, interdit à la prose d'employer ces mots comme prépositions. Il le tolérait aux poètes. Dès le milieu du siècle, cet emploi devint rare en vers comme en prose.

4. L'Infante reste seule.

Cet hyménée à trois également importe; 145
Rends son effet plus prompt, ou mon âme plus forte.
D'un lien conjugal joindre ces deux amants,
C'est briser tous mes fers, et finir mes tourments.
Mais je tarde un peu trop : allons trouver Chimène,
Et par son entretien soulager notre peine. 150

SCÈNE III

LE COMTE, DON DIÈGUE [1]

LE COMTE

Enfin vous l'emportez, et la faveur du Roi [2]
Vous élève en un rang qui n'étoit dû qu'à moi :
Il vous fait gouverneur du prince de Castille.

DON DIÈGUE

Cette marque d'honneur qu'il met dans ma famille
Montre à tous qu'il est juste, et fait connoître assez 155
Qu'il sait récompenser les services passés.

LE COMTE

Pour grands que soient les rois [3], ils sont ce que nous
[sommes :

1. Voltaire blâme avec raison les comédiens de son temps qui se permettaient de commencer ici la représentation du *Cid*, en supprimant tout ce qui précède. « Peut-on s'intéresser à la querelle du comte et de don Diègue, si on n'est pas instruit des amours de leurs enfants?... Ce n'est point jouer *le Cid*, c'est insulter son auteur que de le tronquer ainsi. »

2. Cette scène et les deux suivantes furent parodiées dans le *Chapelain décoiffé* par Furetière et Boileau.

3. « Cette phrase a vieilli, dit Voltaire, elle était fort bonne alors; il est honteux pour l'esprit humain que la même expression soit bonne en un temps, et mauvaise en un autre. » *Honteux*, c'est beaucoup dire; cette mobilité du langage est une loi, tant qu'il est vivant; les seules langues mortes sont *fixées*. En tout cas, on voudrait que Voltaire se fût mieux souvenu, dans tout le cours du *Commentaire*, de ce qu'il

Ils peuvent se tromper comme les autres hommes;
Et ce choix sert de preuve à tous les courtisans
Qu'ils savent mal payer les services présents. 160

DON DIÈGUE

Ne parlons plus d'un choix dont votre esprit s'irrite :
La faveur l'a pu faire autant que le mérite[2];
Mais on doit ce respect au pouvoir mal son devoir.
De n'examiner rien quand grand nombre d'années,
A l'honneur qu'il m'a fait une de mes journées?
Joignons d'un sacrément, je le suis aujourd'hui, 195
Vous n'avez qu'un royaume est le plus ferme appui.
Leur hymen ne dragon tremblent quand ce fer brille;
Faites-moi sert de rempart à toute la Castille :
Sans moi, vous passeriez bientôt sous d'autres lois,
Et vous auriez bientôt vos ennemis pour rois[3]. 200

1. VAR. Attaquer une place et ranger une armée.
(1660-1664.)

L'Académie avait blâmé le mot *ordonner*; à tort, car il est très juste ici. L'étymologie et la tradition l'autorisent. Bossuet dit (dans l'Oraison funèbre de Marie-Thérèse) que Dieu « a ordonné toutes les familles », c'est-à-dire les a disposées dans un certain ordre. Tel est le sens du mot dans Corneille, comme le prouve d'ailleurs la variante.

2. VAR. Les exemples vivants ont bien plus de pouvoir.
(1637-1656.)

3. VAR. Et si vous ne m'aviez, vous n'auriez plus de rois.
Chaque jour, chaque instant entasse pour ma gloire
Laurier dessus laurier, victoire sur victoire.
Le Prince, pour essai de générosité,
Gagneroit des combats marchant à mon côté;
Loin des froides leçons qu'à mon bras on préfère,
[Il apprendroit à vaincre en me regardant faire.]
DON DIÈG. Vous me parlez en vain de ce que je connoi (*a*) :
[Je vous ai vu combattre et commander sous moi.]
(1637-1656.)

(*a*) On prononçait alors *connoué*, *moué*; ainsi ces mots rimaient ensemble. La chaire et le palais conservèrent cette prononciation, devenue un peu archaïque, jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. Voltaire réclama vainement pour qu'on écrivît *les Français*, *je connais*, comme l'on

Cet hyménée à trois également importe; 145
Rends son effet plus prompt, ou mon âme plus forte.
D'un lien conjugal joindre ces deux amants,
C'est briser tous mes fers, et finir mes tourments.
Mais je tarde un peu trop : allons trouver Chimène,
Et par son entretien soulager notre peine. 150

SCÈNE III

LE COMTE, DON DIÈGUE [1]

LE COMTE

Enfin vous l'emportez, et la faveur du Roi [2]
Vous élève en un rang qui n'étoit dû qu'à moi :
Il vous fait gouverneur du prince de Castille.

DON DIÈGUE

Cette marque d'honneur qu'il met dans ma famille
Montre à tous qu'il est juste, et fait connoître assez 155
Qu'il sait récompenser les services passés.

LE COMTE

Pour grands que soient les rois [3], ils sont ce que nous [sommes :

1. Voltaire blâme avec raison les comédiens de son temps qui se permettaient de commencer ici la représentation du *Cid*, en supprimant tout ce qui précède. « Peut-on s'intéresser à la querelle du comte et de don Diègue, si on n'est pas instruit des amours de leurs enfants?... Ce n'est point jouer *le Cid*, c'est insulter son auteur que de le tronquer ainsi. »

2. Cette scène et les deux suivantes furent parodiées dans le *Chapelain décoiffé* par Furetière et Boileau.

3. « Cette phrase a vieilli, dit Voltaire, elle était fort bonne alors; il est honteux pour l'esprit humain que la même expression soit bonne en un temps, et mauvaise en un autre. » *Honteux*, c'est beaucoup dire; cette mobilité du langage est une loi, tant qu'il est vivant; les seules langues mortes sont *fixées*. En tout cas, on voudrait que Voltaire se fût mieux souvenu, dans tout le cours du *Commentaire*, de ce qu'il

, dans un long tissu de belles actions,
erra comme il faut dompter des nations,
taquer une place, ordonner une armée [1],
t sur de grands exploits bâtir sa renommée. 190

LE COMTE

Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir [2];
Un prince dans un livre apprend mal son devoir.
Et qu'a fait après tout ce grand nombre d'années,
Que ne puisse égaler une de mes journées?
Si vous fûtes vaillant, je le suis aujourd'hui, 195
Et ce bras du royaume est le plus ferme appui.
Grenade et l'Aragon tremblent quand ce fer brille;
Mon nom sert de rempart à toute la Castille :
Sans moi, vous passeriez bientôt sous d'autres lois,
Et vous auriez bientôt vos ennemis pour rois [3]. 200

1. VAR. Attaquer une place et ranger une armée. (1660-1664.)

L'Académie avait blâmé le mot *ordonner*; à tort, car il est très juste ici. L'étymologie et la tradition l'autorisent. Bossuet dit (dans l'Oraison funèbre de Marie-Thérèse) que Dieu « a ordonné toutes les familles », c'est-à-dire les a disposées dans un certain ordre. Tel est le sens du mot dans Corneille, comme le prouve d'ailleurs la variante.

2. VAR. Les exemples vivants ont bien plus de pouvoir. (1637-1656.)

3. VAR. Et si vous ne m'aviez, vous n'auriez plus de rois.
Chaque jour, chaque instant entasse pour ma gloire
Laurier dessus laurier, victoire sur victoire.
Le Prince, pour essai de générosité,
Gagneroit des combats marchant à mon côté;
Loin des froides leçons qu'à mon bras on préfère,
[Il apprendroit à vaincre en me regardant faire.]
DON DIÈG. Vous me parlez en vain de ce que je connoi (*a*) :
[Je vous ai vu combattre et commander sous moi.]
(1637-1656.)

(*a*) On prononçait alors *connoué*, *moué*; ainsi ces mots rimaient ensemble. La chaire et le palais conservèrent cette prononciation, devenue un peu archaïque, jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. Voltaire réclama vainement pour qu'on écrivît *les Français*, *je connais*, comme l'on

Lui doit enfler le cœur d'une autre vanité [1].
Exercez-la, Monsieur [2], et gouvernez le Prince :
Montrez-lui comme [3] il faut régir une province,
Faire trembler partout les peuples sous sa loi, 175
Remplir les bons d'amour, et les méchants d'effroi [4].
[illegible] vertus celles d'un capitaine :
[illegible] faut s'endurcir à la peine,
[illegible]ndre sans égal,
[illegible]ts à cheval, 180
[illegible]aille,
[illegible]taille.
[illegible]fait [5],
[illegible]t.

SCÈNE III

LE COMTE, DON DIÈGUE

LE COMTE

Enfin vous l'emportez, et la faveur du Roi [2]
Vous élève en un rang qui n'étoit dû qu'à moi :
Il vous fait gouverneur du prince de Castille.

DON DIÈGUE

Cette marque d'honneur qu'il met dans ma famille
Montre à tous qu'il est juste, et fait connoître assez 155
Qu'il sait récompenser les services passés.

LE COMTE

Pour grands que soient les rois [3], ils sont ce que nous [sommes :

1. Voltaire blâme avec raison les comédiens de son temps qui se permettaient de commencer ici la représentation du *Cid*, en supprimant tout ce qui précède. « Peut-on s'intéresser à la querelle du comte et de don Diègue, si on n'est pas instruit des amours de leurs enfants?... Ce n'est point jouer *le Cid*, c'est insulter son auteur que de le tronquer ainsi. »

2. Cette scène et les deux suivantes furent parodiées dans le *Chapelain décoiffé* par Furetière et Boileau.

3. « Cette phrase a vieilli, dit Voltaire, elle était fort bonne alors; il est honteux pour l'esprit humain que la même expression soit bonne en un temps, et mauvaise en un autre. » *Honteux*, c'est beaucoup dire; cette mobilité du langage est une loi, tant qu'il est vivant; les seules langues mortes sont *fixées*. En tout cas, on voudrait que Voltaire se fût mieux souvenu, dans tout le cours du *Commentaire*, de ce qu'il

Là, dans un long tissu de belles actions,
Il verra comme il faut dompter des nations,
Attaquer une place, ordonner une armée [1],
Et sur de grands exploits bâtir sa renommée. 190

LE COMTE

Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir [2];
Un prince dans un livre apprend mal son devoir.
Et qu'a fait après tout ce grand nombre d'années,
Que ne puisse égaler une de mes journées?
Si vous fûtes vaillant, je le suis aujourd'hui, 195
Et ce bras du royaume est le plus ferme appui.
Grenade et l'Aragon tremblent quand ce fer brille;
Mon nom sert de rempart à toute la Castille :
Sans moi, vous passeriez bientôt sous d'autres lois,
Et vous auriez bientôt vos ennemis pour rois [3]. 200

1. VAR. Attaquer une place et ranger une armée.
(1660-1664.)

L'Académie avait blâmé le mot *ordonner*; à tort, car il est très juste ici. L'étymologie et la tradition l'autorisent. Bossuet dit (dans l'Oraison funèbre de Marie-Thérèse) que Dieu « a ordonné toutes les familles », c'est-à-dire les a disposées dans un certain ordre. Tel est le sens du mot dans Corneille, comme le prouve d'ailleurs la variante.

2. VAR. Les exemples vivants ont bien plus de pouvoir.
(1637-1656.)

3. VAR. Et si vous ne m'aviez, vous n'auriez plus de rois.
Chaque jour, chaque instant entasse pour ma gloire
Laurier dessus laurier, victoire sur victoire.
Le Prince, pour essai de générosité,
Gagneroit des combats marchant à mon côté;
Loin des froides leçons qu'à mon bras on préfère,
[Il apprendroit à vaincre en me regardant faire.]
DON DIÈG. Vous me parlez en vain de ce que je connoi (*a*) :
[Je vous ai vu combattre et commander sous moi.]
(1637-1656.)

(*a*) On prononçait alors *connoué*, *moué*; ainsi ces mots rimaient ensemble. La chaire et le palais conservèrent cette prononciation, devenue un peu archaïque, jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. Voltaire réclama vainement pour qu'on écrivît *les Français*, *je connais*, comme l'on

Chaque jour, chaque instant, pour rehausser ma gloire,
Met lauriers sur lauriers, victoire sur victoire.
Le Prince à mes côtés feroit dans les combats
L'essai de son courage à l'ombre de mon bras;
Il apprendroit à vaincre en me regardant faire ; 205
Et pour répondre en hâte à son grand caractère,
Il verroit....

DON DIÈGUE

Je le sais, vous servez bien le Roi :
Je vous ai vu combattre et commander sous moi.
Quand l'âge dans mes nerfs a fait couler sa glace,
Votre rare valeur a bien rempli ma place; 210
Enfin, pour épargner les discours superflus,
Vous êtes aujourd'hui ce qu'autrefois je fus.
Vous voyez toutefois qu'en cette concurrence
Un monarque entre nous met quelque différence [1].

LE COMTE

Ce que je méritois, vous l'avez emporté. 215

DON DIÈGUE

Qui l'a gagné sur vous l'avoit mieux mérité.

LE COMTE

Qui peut mieux l'exercer en est bien le plus digne.

DON DIÈGUE

En être refusé n'en est pas un bon signe.

LE COMTE

Vous l'avez eu par brigue, étant vieux courtisan.

DON DIÈGUE

L'éclat de mes hauts faits fut mon seul partisan. 220

prononçait généralement. Cette orthographe ne fut admise que dans l'édition du *Dictionnaire de l'Académie* donnée en 1835.

1. VAR. Un monarque entre nous met de la différence.
(1637-1656.)

LE COMTE

Parlons-en mieux, le Roi fait honneur à votre âge [1].

DON DIÈGUE

Le Roi, quand il en fait, le mesure au courage.

LE COMTE

Et par là cet honneur n'étoit dû qu'à mon bras.

DON DIÈGUE

Qui n'a pu l'obtenir ne le méritoit pas.

LE COMTE

Ne le méritoit pas ! Moi ?

DON DIÈGUE

Vous.

LE COMTE

Ton impudence, 225
Téméraire vieillard, aura sa récompense.
(Il lui donne un soufflet [2].)

1. VAR. Parlons-en mieux, le Roi fait l'honneur à votre âge. (1644 in-4°.)

2. « On ne donnerait pas aujourd'hui un soufflet sur la joue d'un héros. Les acteurs mêmes sont très embarrassés à donner ce soufflet; ils font le semblant. Cela n'est plus même souffert dans la comédie, et c'est le seul exemple qu'on en ait sur le théâtre tragique. Il est à croire que c'est une des raisons qui firent intituler *le Cid* tragi-comédie. Presque toutes les pièces de Scudéry et de Boisrobert avaient été des tragi-comédies. On avait cru longtemps en France qu'on ne pouvait supporter le tragique continu sans mélange d'aucune familiarité. Le mot de *tragi-comédie* est très ancien : Plaute l'emploie pour désigner son *Amphitryon*, parce que si l'aventure de Sosie est comique, Amphitryon est très sérieusement affligé. » (*Voltaire.*)

Ceci n'est pas exact. Plaute explique dans le *prologue d'Amphitryon* qu'il désigne sa pièce par ce nom de *tragico-comœdia*, parce qu'on y voit figurer ensemble des dieux et des rois, personnages tragiques par excellence, et des esclaves, personnages ordinairement réservés à la comédie. En France, le mot de *tragi-comédie* avait reçu un tout autre sens. Voyez *Notice*, p. 65.

DON DIÈGUE, mettant l'épée à la main.

Achève, et prends ma vie après un tel affront,
Le premier dont ma race ait vu rougir son front [1].

LE COMTE

Et que penses-tu faire avec tant de foiblesse?

DON DIÈGUE

O Dieu! ma force usée en ce besoin me laisse [2]! 230

LE COMTE

Ton épée est à moi; mais tu serois trop vain,
Si ce honteux trophée avoit chargé ma main.
Adieu : fais lire au Prince, en dépit de l'envie [3],
Pour son instruction, l'histoire de ta vie :
D'un insolent discours ce juste châtiment 235
Ne lui servira pas d'un petit ornement [4].

SCÈNE IV

DON DIÈGUE

O rage! ô désespoir! ô vieillesse ennemie!
N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie?

1 Scudéry disait ridiculement : « Je trouve que *le front d'une race* est une assez étrange chose; il ne fallait plus que dire *les bras de ma lignée*, et les *cuisses de ma postérité* ». L'Académie approuva cette critique inepte. Voltaire justifia Corneille. Si l'on ne peut pas personnifier une race de héros, il n'y a plus de poésie possible.

2 VAR. O Dieu! ma force usée à ce besoin me laisse!
(1637-1656.)

3. Allusion injurieuse au vers 185-186.

4 VAR. [Ne lui servira pas d'un petit ornement.]
DON DIÈG. Épargnes-tu mon sang? LE COMTE. Mon âme est satisfaite,
Et mes yeux à ma main reprochent ta défaite.
DON DIÈG Tu dédaignes ma vie! LE COMTE. En arrêter le cours
Ne seroit que hâter la Parque de trois jours.
(1637-1656.)

Et ne suis-je blanchi dans les travaux guerriers
Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers? 240
Mon bras, qu'avec respect toute l'Espagne admire,
Mon bras, qui tant de fois a sauvé cet empire,
Tant de fois affermi le trône de son roi,
Trahit donc ma querelle, et ne fait rien pour moi?
O cruel souvenir de ma gloire passée! 245
Œuvre de tant de jours en un jour effacée!
Nouvelle dignité, fatale à mon bonheur!
Précipice élevé d'où tombe mon honneur!
Faut-il de votre éclat [1] voir triompher le Comte,
Et mourir sans vengeance, ou vivre dans la honte? 250
Comte, sois de mon prince à présent gouverneur :
Ce haut rang n'admet point un homme sans honneur;
Et ton jaloux orgueil, par cet affront insigne,
Malgré le choix du Roi, m'en a su rendre indigne.
Et toi, de mes exploits glorieux instrument, 255
Mais d'un corps tout de glace inutile ornement,
Fer, jadis tant à craindre, et qui, dans cette offense,
M'as servi de parade, et non pas de défense,
Va, quitte désormais le dernier des humains,
Passe, pour me venger, en de meilleures mains [2]. 260

1. Ce vers n'a pas toujours été bien compris. *Éclat* se rapporte à l'*œuvre* de don Diègue, à sa *nouvelle dignité* (qui fut le *précipice élevé d'où tomba son honneur*). Le Comte vainqueur triomphe, par l'éclat de cette *œuvre*, de cette *dignité*, de cet *honneur*, qui sont comme autant de dépouilles dont il va se parer.

2. Var. [Passe, pour me venger, en de meilleures mains.]
Si Rodrigue est mon fils, il faut que l'amour cède,
Et qu'une ardeur plus haute à ses flammes succède :
Mon honneur est le sien, et le mortel affront
Qui tombe sur mon chef rejaillit sur son front.
(1637-1656.)

SCÈNE V

DON DIÈGUE, DON RODRIGUE

DON DIÈGUE

Rodrigue, as-tu du cœur [1]?

DON RODRIGUE

Tout autre que mon père
L'éprouveroit sur l'heure.

DON DIÈGUE

Agréable colère!
Digne ressentiment à ma douleur bien doux!
Je reconnois mon sang à ce noble courroux ;
Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompte. 265
Viens, mon fils, viens, mon sang [2], viens réparer ma honte;
Viens me venger.

DON RODRIGUE

De quoi?

DON DIÈGUE

D'un affront si cruel,
Qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup mortel :
D'un soufflet. L'insolent en eût perdu la vie;
Mais mon âge a trompé ma généreuse envie : 270
Et ce fer que mon bras ne peut plus soutenir,
Je le remets au tien pour venger et punir [3].

1. On connaît la ridicule parodie de ce passage, inventée par le bouffon Boisrobert et jouée devant le cardinal de Richelieu. Voyez ci-dessus, *Notice*, p. 64.

2. Nous avons vu ci-dessus Racine parodier le vers 35 du *Cid* dans *les Plaideurs*. La même pièce offre (v. 368) une autre parodie de cet hémistiche premier du vers 266. *Viens, mon sang, viens, ma fille*, dit Chicaneau à Isabelle. On sait enfin que ces belles scènes III, IV, V et VI de l'acte I du *Cid* furent parodiées vers par vers dans le *Chapelain décoiffé* de Furetière et Boileau.

3. L'Académie blâmait cette ellipse dont l'entraînante brièveté nous semble au contraire admirable.

Va contre un arrogant éprouver ton courage :
Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage;
Meurs ou tue. Au surplus, pour ne te point flatter, 275
Je te donne à combattre un homme à redouter :
Je l'ai vu, tout couvert de sang et de poussière [1],
Porter partout l'effroi dans une armée entière.
J'ai vu par sa valeur cent escadrons rompus;
Et pour t'en dire encor quelque chose de plus, 280
Plus que brave soldat, plus que grand capitaine,
C'est....

DON RODRIGUE

De grâce, achevez.

DON DIÈGUE

Le père de Chimène.

DON RODRIGUE

Le....

DON DIÈGUE

Ne réplique point, je connois ton amour;
Mais qui peut vivre infâme est indigne du jour.
Plus l'offenseur [2] est cher, et plus grande est l'offense. 285
Enfin tu sais l'affront, et tu tiens la vengeance :
Je ne te dis plus rien. Venge-moi, venge-toi ;

1. VAR. Je l'ai vu tout sanglant, au milieu des batailles,
Se faire un beau rempart de mille funérailles.
DON RODR. Son nom? c'est perdre temps en propos superflus.
DON DIÈG. Donc pour te dire encor quelque chose de plus.
(1637-1656.)

L'Académie blâma *funérailles*, qui est un latinisme et signifie ici *cadavres*.

2. Scudéry avait blâmé ce mot. « L'Observateur, dit l'Académie (qui désigne ainsi Scudéry), a quelque fondement en sa répréhension de dire que ce mot *offenseur* n'est pas en usage; toutefois, étant à souhaiter qu'il y fût pour opposer à *offensé*, cette hardiesse n'est pas condamnable. » L'Académie oubliait qu'*offenseur* était déjà dans l'*Astrée*; qu'avant l'*Astrée* on le trouve dans Robert Garnier (*Porcie*, acte III, vers 149); et probablement on le trouverait ailleurs.

Montre-toi digne fils d'un père tel que moi [1].
Accablé des malheurs où le destin me range [2],
Je vais les déplorer : va, cours, vole, et nous venge [3]. 290

SCÈNE VI

DON RODRIGUE

Percé jusques au fond du cœur [4]
D'une atteinte imprévue aussi bien que mortelle,

1. VAR. Montre-toi digne fils d'un tel père que moi.
(1637-1656.)

2. *Ranger*, dans Corneille et chez ses contemporains, a souvent, comme ici, le sens de *réduire*, *contraindre*.

L'amour !... Ah ! ce mot seul me range à la douceur.
(*Galerie du Palais*, v. 1212.)

Malherbe, dans la *Prière pour le Roi allant en Limousin*, loue Dieu, dont les bontés

Ont rangé l'insolence aux pieds de la raison.

3. VAR. Je m'en vais les pleurer : va, cours, vole, et nous venge.
(1637-1656.)

4. « On mettait alors des stances dans la plupart des tragédies, et on en voit dans *Médée*. On les a bannies du théâtre. On a pensé que les personnages qui parlent en vers d'une mesure déterminée ne devaient jamais changer cette mesure, parce que s'ils s'expliquaient en prose, ils devraient toujours continuer à parler en prose. Or, les vers de six pieds étant substitués à la prose, le personnage ne doit pas s'écarter de ce langage convenu. Les stances donnent trop l'idée que c'est le poète qui parle. Cela n'empêche pas que ces stances du *Cid* ne soient fort belles et ne soient encore écoutées avec beaucoup de plaisir. » (Voltaire.) — D'Aubignac a fait dans sa *Pratique du théâtre* des réflexions analogues sur ces stances : « Souvent nos poètes ont mis des stances en la bouche d'un acteur parmi les plus grandes agitations de son esprit, comme s'il étoit vraisemblable qu'un homme en cet état eût la liberté de faire des chansons. C'est ce que les plus entendus au métier ont très justement condamné dans le plus fameux de nos poèmes, où nous avons vu un jeune seigneur, recevant un commandement qui le réduisoit au point de ne savoir que penser, que dire, ni que faire.

Misérable vengeur d'une juste querelle,
Et malheureux objet d'une injuste rigueur,
Je demeure immobile, et mon âme abattue 295
Cède au coup qui me tue.
Si près de voir mon feu récompensé,
O Dieu, l'étrange peine !
En cet affront mon père est l'offensé,
Et l'offenseur le père de Chimène ! 300

Que je sens de rudes combats !
Contre mon propre honneur mon amour s'intéresse [1] :
Il faut venger un père, et perdre une maîtresse :
L'un m'anime le cœur, l'autre retient mon bras [2].

et qui divisoit son esprit par une égale violence entre sa passion et sa générosité, faire des stances au lieu même où il étoit, c'est-à-dire composer à l'improviste une chanson au milieu d'une rue. Les stances en étoient fort belles, mais elles n'étoient pas bien placées; il eût fallu donner quelque loisir pour composer cette agréable plainte. » — D'Aubignac avoue d'ailleurs que « les stances de Rodrigue, où son esprit délibère entre son amour et son devoir, ont ravi toute la cour et tout Paris ». Les motifs allégués par d'Aubignac et par Voltaire pour blâmer les stances mêlées à la tragédie nous paraissent faibles. Avec le même raisonnement on proscrirait aussi bien les vers de douze syllabes que les vers de huit ; et sous prétexte de vraisemblance et de naturel on bannirait du théâtre toute espèce de poésie.

Au reste avouons qu'il faut défendre les stances de Rodrigue contre Corneille lui-même, qui les maltraite fort dans l'*Examen d'Andromède* : « Les stances du *Cid* sont inexcusables, par le trop d'affectation, et les mots de *peine* et de *Chimène* qui font la dernière rime de chaque strophe marquent un jeu, du côté du poète, qui n'a rien de naturel du côté de l'acteur. » Ainsi le poète vieillissant désavouait en partie le jeune et gracieux essor de sa verve naissante. Fénelon dans la *Lettre sur les occupations de l'Académie* n'est pas moins sévère pour « ce désespoir si ampoulé et si fleuri ». Il dit que « jamais douleur sérieuse ne parla un langage si pompeux et si affecté ». Si l'on pousse à bout de tels scrupules, on arrive à supprimer les vers; car les hommes affligés ne coupent pas leur douleur en tranches de douze syllabes ni ne s'astreignent à faire rimer leurs sanglots.

1. *S'intéresse*, au sens étymologique ; intervient, prend parti.

2. Var. L'un échauffe mon cœur, l'autre retient mon bras. (1637-1655.)

Réduit au triste choix ou de trahir ma flamme, 305
Ou de vivre en infâme,
Des deux côtés mon mal est infini.
O Dieu, l'étrange peine!
Faut-il laisser un affront impuni?
Faut-il punir le père de Chimène? 310

Père, maîtresse, honneur, amour,
Noble et dure contrainte, aimable tyrannie [1],
Tous mes plaisirs sont morts, ou ma gloire ternie.
L'un me rend malheureux, l'autre indigne du jour.
Cher et cruel espoir d'une âme généreuse, 315
Mais ensemble [2] amoureuse,
Digne ennemi de mon plus grand bonheur [3],
Fer qui causes ma peine [4],
M'es-tu donné pour venger mon honneur?
M'es-tu donné pour perdre ma Chimène? 320

Il vaut mieux courir au trépas.
Je dois [5] à ma maîtresse aussi bien qu'à mon père :

1. VAR. Illustre tyrannie, adorable contrainte,
Par qui de ma raison la lumière est éteinte.
A mon aveuglement rendez un peu de jour.
(1637 in-4° Paris, et 1644 in-12.)

VAR. Impitoyable loi, cruelle tyrannie.
(1637 in-12, 1638 et 1644 in-4°.)

2. *Ensemble,* au sens de *en même temps*, est partout au XVIIe siècle : « Son nom même nous anime et ensemble il nous avertit », etc. (Bossuet, *Oraison funèbre de Condé.*) Cet emploi reste correct, mais il est moins usité.

3. VAR. Noble ennemi de mon plus grand bonheur.
(1637-1648)

4. VAR. Qui fais toute ma peine.
(1637-1656.)

6. *Devoir* s'emploie rarement de cette façon absolue; toutefois le tour est énergique et clair. L'Académie le blâma; Corneille le maintint.

J'attire en me vengeant sa haine et sa colère [1];
J'attire ses mépris en ne me vengeant pas.
A mon plus doux espoir l'un me rend infidèle, 325
Et l'autre indigne d'elle.
Mon mal augmente à le vouloir guérir;
Tout redouble ma peine.
Allons, mon âme; et puisqu'il faut mourir,
Mourons du moins sans offenser Chimène. 330

Mourir sans tirer ma raison [2]!
Rechercher un trépas si mortel à ma gloire!
Endurer que l'Espagne impute à ma mémoire
D'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison!
Respecter un amour dont mon âme égarée 335
Voit la perte assurée!
N'écoutons plus ce penser suborneur,
Qui ne sert qu'à ma peine.
Allons, mon bras, sauvons du moins l'honneur [3],
Puisqu'après tout il faut perdre Chimène. 340

Oui, mon esprit s'étoit déçu.
Je dois tout à mon père avant qu'à ma maîtresse [4].

1. VAR. Qui venge cet affront irrite sa colère.
Et qui peut le souffrir ne la mérite pas.
Prévenons la douleur d'avoir failli contre elle,
Qui nous seroit mortelle.
Tout m'est fatal, rien ne me peut guérir,
Ni soulager ma peine.
(1637-1656.)

2. *Tirer raison* se dit toujours; on ne dit plus *tirer sa raison*. *Raison* signifie *compte*; et tirer *ma raison*, c'est exiger le compte qui m'est dû. Corneille dit dans *Mélite* (*variantes*, acte II, sc. III) :

Il fut toujours permis de tirer sa raison
D'une infidélité par une trahison.

3. VAR. Allons, mon bras, du moins sauvons l'honneur,
Puisqu'aussi bien il faut perdre Chimène.
(1637-1656.)

4. VAR. Dois-je pas à mon père avant qu'à ma maîtresse?
(1637-1648.)

VAR. Dois-je pas à mon père autant qu'à ma maîtresse?
(1652-1656.)

Que je meure au combat, ou meure de tristesse,
Je rendrai mon sang pur comme je l'ai reçu.
Je m'accuse déjà de trop de négligence : 345
Courons à la vengeance;
Et tout honteux d'avoir tant balancé,
Ne soyons plus en peine,
Puisqu'aujourd'hui mon père est l'offensé,
Si l'offenseur est père de Chimène. 350

FIN DU PREMIER ACTE

ACTE II

SCÈNE PREMIÈRE[1]

DON ARIAS, LE COMTE

LE COMTE

Je l'avoue entre nous, mon sang un peu trop chaud
S'est trop ému d'un mot, et l'a porté trop haut[2];
Mais puisque c'en est fait, le coup est sans remède.

DON ARIAS

Qu'aux volontés du Roi ce grand courage cède :
Il y[3] prend grande part, et son cœur irrité 355

1. La scène est dans une salle du palais pendant la première scène de l'acte II; la scène II est dans la rue; la scène III, chez l'Infante, ainsi que les deux suivantes; la scène VI et le reste de l'acte se passent dans la salle royale.

2. VAR. Je l'avoue entre nous, quand je lui fis l'affront,
J'eus le sang un peu chaud et le bras un peu prompt.
(1637-1656.)

L'Académie ayant blâmé *je lui fis* appliqué à une action si récente, Corneille changea le vers, pour y substituer celui qu'on lit ci-dessus, beaucoup moins bon. *Le porter haut* signifie élever des prétentions exagérées. *Le* ne se rapporte à aucun mot, mais à l'idée sous-entendue, comme dans *l'emporter*.

Détrompez-vous, de grâce, et portez-le moins haut.
(*Misanthrope*, v. 1729.)

3. *Y* ne se rapporte à aucun mot grammaticalement, mais à l'idée sous-entendue. Le Roi prend grande part à cette affaire.

Agira contre vous de pleine autorité.
Aussi vous n'avez point de valable défense :
Le rang de l'offensé, la grandeur de l'offense,
Demandent des devoirs et des submissions [1]
Qui passent le commun des satisfactions. 360

LE COMTE

Le Roi peut à son gré disposer de ma vie [2].

DON ARIAS

De trop d'emportement votre faute est suivie.
Le Roi vous aime encore; apaisez son courroux.
Il a dit: « Je le veux » ; désobéirez-vous?

LE COMTE

Monsieur, pour conserver tout ce que j'ai d'estime [3], 365
Désobéir un peu n'est pas un si grand crime ;
Et quelque grand qu'il soit, mes services présents [4]
Pour le faire abolir [5] sont plus que suffisants.

1. *Submissions*, calqué sur la forme latine, était déjà beaucoup moins usité que *soumissions* au XVIIe siècle; toutefois Corneille écrit constamment ainsi dans son théâtre.

2 VAR. Qu'il prenne donc ma vie, elle est en sa puissance.
DON ARIAS. Un peu moins de transport et plus d'obéissance :
D'un prince qui vous aime apaisez le courroux.
(1637-1656.)

3. VAR. Monsieur, pour conserver ma gloire et mon estime.
(1637-1656.)

Tout ce que j'ai d'estime signifie toute l'estime qu'on a pour moi. « *Estime*, dit Vaugelas (*Remarques*), est un mot qui se dit avec le pronom possessif et *de l'estime que l'on a de moi* et *de l'estime que j'ai d'un autre.* »

4. VAR. Et quelque grand qu'il fût, mes services présents.

Qu'il fût est plus logique, le crime de désobéir n'étant pas encore commis (quelque grand qu'il pût être si je le commettais). *Qu'il soit* est plus grammatical, le verbe de la proposition principale étant au présent.

5. Abolir un crime, c'est l'acte par lequel le prince, usant de sa pleine autorité, en effaçait entièrement la faute et supprimait toutes poursuites. Selon Voltaire, c'est après ce vers (368) que se plaçaient les

DON ARIAS

Quoi qu'on fasse d'illustre et de considérable,
Jamais à son sujet un roi n'est redevable. 370
Vous vous flattez beaucoup, et vous devez savoir
Que qui sert bien son roi ne fait que son devoir.
Vous vous perdrez, Monsieur, sur cette confiance.

LE COMTE

Je ne vous en croirai qu'après l'expérience.

DON ARIAS

Vous devez redouter la puissance d'un roi. 375

LE COMTE

Un jour seul ne perd pas un homme tel que moi.
Que toute sa grandeur s'arme pour mon supplice,
Tout l'État périra, s'il faut que je périsse [1].

DON ARIAS

Quoi! vous craignez si peu le pouvoir souverain....

LE COMTE

D'un sceptre qui sans moi tomberait de sa main [2]. 380
Il a trop d'intérêt lui-même en ma personne,
Et ma tête en tombant feroit choir sa couronne.

quatre fameux vers qui ne furent jamais imprimés dans le texte du *Cid,* ni peut-être dits en scène; mais tout le monde les savait par cœur :

Ces satisfactions n'apaisent point une âme :
Qui les reçoit n'a rien, qui les fait se diffame.
Et de pareils accords l'effet le plus commun
Est de perdre d'honneur deux hommes au lieu d'un.

L'abbé d'Allainval les publia en 1730 dans la *Lettre à Mylord *** sur Baron,* etc. Voltaire les reproduisit dans son édition de Corneille, en les altérant légèrement.

1. VAR Tout l'État périra plutôt que je périsse.
(1637-1656.)

Plutôt que se trouve fréquemment, au XVIIe siècle, construit ainsi avec le subjonctif, ou avec l'infinitif. (Ex. : Je périrai plutôt qu'obéir.)

2. Ce vers est interrogatif dans les premières éditions du *Cid.*

DON ARIAS

Souffrez que la raison remette vos esprits.
Prenez un bon conseil [1].

LE COMTE

Le conseil en est pris.

DON ARIAS

Que lui dirai-je enfin? je lui dois rendre conte [2]. 385

LE COMTE

Que je ne puis du tout [3] consentir à ma honte.

DON ARIAS

Mais songez que les rois veulent être absolus.

LE COMTE

Le sort en est jeté, Monsieur, n'en parlons plus.

DON ARIAS

Adieu donc, puisqu'en vain je tâche à vous résoudre :
Avec tous vos lauriers, craignez encor le foudre [4]. 390

LE COMTE

Je l'attendrai sans peur.

1. Au sens latin : une sage résolution; et non : un bon avis.

2. Jusqu'au XVIIe siècle *conter* et *compter*, dont l'étymologie est la même (*computare*), s'employèrent indifféremment dans tous les sens que nous attribuons aujourd'hui à l'une ou à l'autre forme.

3. *Du tout* (sens du latin *omnino*); je ne puis en aucune façon. *Du tout*, positif par lui-même, ne devient négatif que par la négation qui l'accompagne.

4. VAR. Tout couvert de lauriers, craignez encor la foudre.
(1637-1656.)

On voit Corneille hésiter sur le genre. « Ce mot, dit Vaugelas dans ses *Remarques*, est l'un de ces substantifs que l'on fait masculins ou féminins, comme on veut. » L'étymologie le fait masculin; la terminaison féminine l'attirait au féminin; elle l'a emporté. — Les anciens croyaient que le laurier écarte la foudre. Voyez Corneille, *Horace*, v. 1680 :

Lauriers, sacrés rameaux qu'on veut réduire en poudre,
Vous qui mettez sa tête à l'abri de la foudre....